

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

AVIS DE CONVOCATION

Le 15 février 2024,

Madame Christelle Lefèvre, déléguée
Ville de Sherbrooke

Madame, Catherine Boileau, délégué
Ville de Sherbrooke

Monsieur Claude Charron, délégué
Ville de Sherbrooke

Madame Joanie Bellerose, déléguée substitut
Ville de Sherbrooke

Monsieur Robert Roy, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Denis Savage, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Madame Nathalie Bresse, déléguée
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Eugène Gagné, délégué substitut
MRC du Haut-Saint-François

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à une assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

Cette assemblée aura lieu **le jeudi 22 février 2024 à 14h30** au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury. L'ordre du jour et les documents pertinents sont joints à la présente.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim



AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Régie intermunicipale du centre de valorisation des
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2024, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Christelle Lefèvre

Présidente

Députée Ville de Sherbrooke

Robert Roy

Vice-président

Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Catherine Boileau

Députée Ville de Sherbrooke

Denis Savage

Député MRC du Haut-Saint-François

Claude Charron

Député Ville de Sherbrooke

Eugène Gagné

Député substitut MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

Joanie Bellerose

Député substitut Ville de Sherbrooke

Nathalie Bresse

Députée MRC du Haut-Saint-François

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Jean-Jacques Caron

*Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
de Valoris*

Dominic Provost

*Directeur général MRC et CLD du Haut-Saint-
François*

Céline Martel

Coordonnatrice aux communications de Valoris

Carole Hamel

Secrétaire d'assemblée de Valoris

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente Christelle Lefèvre déclare la séance ouverte à 16 h 10.

2. L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-01-25-1249

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 janvier 2024 soit et est adopté en retirant le point 6.5.

4. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2024-01-25-1250

Adoption du procès-verbal du 23 novembre 2023

Proposé par le délégué Robert Roy,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2023.

Que le procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2023 soit et est approuvé.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1251

Adoption du procès-verbal extraordinaire du 14 décembre 2023

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 décembre 2023.

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 décembre 2023 soit et est approuvé.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2024-01-25-0048

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2024-01-25-1252

Calendrier des séances régulières du conseil d'administration pour l'année 2024

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le calendrier suivant des séances régulières du conseil d'administration pour l'année 2024 soit et est adopté.

Janvier	jeudi le 25	à 14h30
Février	jeudi le 22	à 14h30
Mars	jeudi le 28	à 14h30
Avril	jeudi le 25	à 14h30
Mai	jeudi le 30	à 14h30
Juin	jeudi le 27	à 14h30
Août	jeudi le 22	à 14h30
Septembre	mercredi le 25	à 14h30
Octobre	jeudi le 31	à 14h30
Novembre	jeudi le 28	à 14h30
Décembre	jeudi le 19	à 14h30

RÉSOLUTION 2024-01-25-1253

Valoris – Présidence, vice-présidence et signataires des effets bancaires pour 2024

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Conformément à l'article 2.2.1. du Règlement général no. 5 de la Régie :

- 1- de nommer Robert Roy comme président pour l'année d'exercice 2024;
- 2- de nommer Christelle Lefèvre comme vice-présidente pour l'année d'exercice 2024;
- 3- de modifier, le cas échéant, les signataires des effets bancaires.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1254

Dépôt déclaration – Divulgaration relative aux apparentés (RCGT)

Proposé par la déléguée Cristelle Lefèvre,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

De déposer les déclarations de divulgation relative aux apparentés des membres du conseil de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1255

Dépôt déclaration – Déclaration des intérêts pécuniaires des élus (es)

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

De déposer les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1256

Approbation du nouveau logo Valoris

Considérant que :

- Le conseil d'administration et le personnel de Valoris ont démocratiquement approuvé l'évolution du logo par un vote, signifiant un consensus organisationnel pour le changement.
- Le nouveau logo illustre l'engagement de Valoris vers l'avenir et la réduction de la dépendance à l'enfouissement au profit de pratiques de valorisation.
- La modernisation visuelle renforce l'identité de Valoris en tant qu'acteur majeur et progressiste dans l'industrie de gestion des matières résiduelles.
- L'actualisation du logo communique plus efficacement la mission de Valoris et son engagement en faveur du développement durable.
- Le renouvellement de l'identité visuelle est aligné avec le plan stratégique de Valoris et marque une étape clé dans la croissance et l'évolution de l'entreprise.

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'approuver l'évolution du logo de Valoris.

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

RÉSOLUTION 2024-01-25-1257

Liste des chèques émis du 16 novembre au 15 décembre 2023

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 novembre et le 15 décembre 2023 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1258

Suivi budgétaire au 30 novembre 2023 du budget de fonctionnement 2023 adopté

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 30 novembre 2023 du budget de fonctionnement 2023 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1259

Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – novembre 2023 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2023 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1260

Fermeture du Règlement no 24 – Aménagement de la cellule 7 et des infrastructures connexes

ATTENDU que les dépenses concernant l'objet du règlement d'emprunt no 24 sont effectuées ;

ATTENDU qu'il faut informer le MAMH de procéder à la sélection d'une institution financière ;

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Il est recommandé de confirmer au MAMH les périodes d'amortissement pour les portions de prêt tel que : une période d'amortissement de 6 ans pour la tranche de prêt de 3 200 000 \$ et une période d'amortissement 40 ans pour la tranche de prêt de 3 450 000 \$.

9. INFRASTRUCTURES

RÉSOLUTION 2024-01-25-1261

Adjudication du contrat pour l'appel d'offres AO 2023-14 – Recouvrement final du LET-1 du site d'enfouissement de Valoris à Bury

CONSIDÉRANT QUE conformément à la *Loi sur les cités et villes*, un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT QUE douze (12) soumissions, conservées aux archives de la Régie, ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission a été évaluée et analysée par GBI Experts-conseils inc. et par une firme d'avocat indépendante et que ceux-ci recommandent son acceptation;

CONSIDÉRANT QUE le montant du contrat au moment de l'adjudication est de 1 948 249,62 \$, taxes en sus;

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE Valoris octroie le contrat pour l'appel d'offres public AO 2023-14 – Recouvrement final du LET-1 du site d'enfouissement de Valoris à Bury à T.G.C. Inc., pour un montant de 1 948 249,62 \$, taxes en sus, conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1262

Adjudication de l'appel d'offres simplifié 2024-3 – Services mécaniques

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris) doit exécuter des travaux nécessitant de l'expertise externe afin de poursuivre ses opérations de tri;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont déjà budgétés à même les opérations ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Fab-I-Mec est conforme ;

Proposé par le délégué Denis Savage,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke s'engage à accepter la soumission de Fab-I-Mec en lien avec l'appel d'offres 2024-03 « Services mécaniques », jusqu'à concurrence de cent-vingt-un mille cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (121 199 \$), assumés à même le budget d'exploitation.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1263

Adjudication de l'appel d'offres simplifié 2023-18 – Étude géotechnique et caractérisation environnementale – Agrandissement du centre de transfert de Valoris à Sherbrooke

CONSIDÉRANT QUE conformément au *Chapitre 6 - Règle de gestion contractuelle* du *Règlement numéro 5* de Valoris, un appel d'offres simplifié a été effectué pour des services professionnels ;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions, conservées aux archives de la Régie, ont été reçues ;

CONSIDÉRANT QUE Englobe est le plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT QUE le montant soumissionné est de 33 090,00 \$, taxes en sus ;

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE Valoris octroie le contrat pour l'appel d'offres simplifié AO 2023-18 – Étude géotechnique et caractérisation environnementale à Englobe, pour un montant de 33 090,00 \$, taxes en sus, conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1264

Adjudication de l'appel d'offres simplifié 2023-19 – Services d'architecture – Agrandissement du centre de transfert de Valoris à Sherbrooke

CONSIDÉRANT QUE conformément au *Chapitre 6 - Règle de gestion contractuelle* du *Règlement numéro 5* de Valoris, un appel d'offres simplifié a été effectué pour des services professionnels ;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions, conservées aux archives de la Régie, ont été reçues ;

CONSIDÉRANT QUE MIRE Architecture est le plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT QUE le montant soumissionné est de 60 012,80 \$, taxes en sus ;

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE Valoris octroie le contrat pour l'appel d'offres simplifié AO 2023-19 – Service d'architecture - Agrandissement du centre de transfert de Valoris à Sherbrooke à MIRE Architecture, pour un montant maximal de 60 012,80 \$, taxes en sus, conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie.

RÉSOLUTION 2024-01-25-1265

Adjudication de l'appel d'offres simplifié 2023-17 – Étude hydrogéologique et géotechnique du site du parc éco industriel

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris) prévoit la réalisation d'études préliminaires pour le développement de son terrain visé dans le cadre du parc éco industriel ;

CONSIDÉRANT QUE à la suite de l'appel d'offres simplifié (AO 2023-17) pour la réalisation d'une étude hydrogéologique et géotechnique, deux (2) soumissions ont été reçues avant la date et l'heure limite ;

CONSIDÉRANT QUE FNX-Innov a déposé l'offre la plus basse et a été jugé conforme ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet fera l'objet d'une demande de remboursement de 80% à la MRC du Haut-Saint-François dans la cadre du Fonds Régional et Ruralité (FRR) volet 3 « *Signature innovation* ».

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke adjuge le contrat pour la réalisation d'une étude hydrogéologique et géotechnique à FNX-Innov d'une valeur de 94 410 \$ (avant taxes), selon les montants soumissionnés conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie.

10. RÈGLEMENTS

RÉSOLUTION 2024-01-25-1266

Avis du règlement et dépôt du projet de règlement n° 6-1 modifiant le Règlement n° 6 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Le délégué Eugène Gagné donne l'avis suivant :

« PRENEZ AVIS qu'à une prochaine séance du conseil d'administration sera présenté, pour étude et adoption, le Règlement n° 6-1 modifiant le Règlement n° 6 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke de manière à mettre à jour les conditions de rémunération des délégués. »

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 40.

Le président

Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier de Valoris



AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Régie intermunicipale du centre de valorisation des
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2024, À 12 H 30
VIA LA PLATEFORME TEAMS

MEMBRES PRÉSENTS :

Christelle Lefèvre
Vice-présidente
Députée Ville de Sherbrooke

Catherine Boileau
Députée Ville de Sherbrooke

Claude Charron
Député Ville de Sherbrooke

Robert Roy
Président
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Denis Savage
Député MRC du Haut-Saint-François

Nathalie Bresse
Députée MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

Joanie Bellerose
Députée substitut Ville de Sherbrooke

Eugène Gagné
Député substitut MRC du Haut-Saint-François

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
de Valoris

Louis Longchamps
Directeur du développement stratégique et
relations externes de Valoris

Céline Martel
Coordonnatrice aux communications de Valoris

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président Robert Roy déclare la séance ouverte à 12 h 44.

2. L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-02-07-1267

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le délégué Denis Savage,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 février 2024 soit et est adopté.

4. PROCÈS-VERBAUX

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2024-02-07-0049

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2024-02-07-1268

Bail d'Englobe

ATTENDU que Valoris est propriétaire de la partie du lot 4772850 du cadastre du Québec sur laquelle un bail a été consenti à GSI Environnement inc. (devenue Englobe Environnement inc.) le 9 février 2010 ;

ATTENDU qu'Englobe Environnement inc. exploite une installation de compostage sur les lieux loués ;

ATTENDU qu'à l'échéance prévue le 9 février 2025, il est prévu que le bail se renouvelle automatiquement pour une période additionnelle de cinq (5) ans à moins que l'une des parties ne donne à l'autre un avis à l'effet qu'il n'entend pas que le bail soit renouvelé, lequel avis doit être donné au moins douze (12) mois avant l'expiration du bail ;

ATTENDU que le conseil d'administration de Valoris a fait part à Englobe Environnement inc. de son intention de donner un tel avis de non-renouvellement, tout en informant l'entreprise qu'il serait disposé à convenir d'un nouveau bail, conditionnement à recevoir une proposition dans un délai bien défini ;

ATTENDU qu'Englobe Environnement inc. a manifesté son intérêt à convenir de modifications au bail actuel ou d'un nouveau bail abordant les enjeux identifiés par Valoris, mais demande de modifier le délai de préavis de non-renouvellement prévu au bail actuel afin de permettre aux parties de négocier et de tenter de convenir de modifications au bail actuel ou d'un nouveau bail ;

ATTENDU que l'amendement du bail vise à modifier la clause 3.2, pour fixer l'envoi de l'avis de non-renouvellement à neuf (9) mois avant la date de l'expiration du bail, soit au plus tard le 9 mai 2024 et vise également à mettre à jour les coordonnées des parties et modes de transmission de l'avis de non-renouvellement pour tenir compte de l'évolution de la situation des parties ;

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke approuve l'amendement au bail conclu le 9 février 2010 liant Valoris et Englobe Environnement inc. dont le projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et mandate le directeur général par intérim (Jean-Jacques Caron) et le Président du conseil d'administration (Robert Roy) pour le signer.

Que l'approbation de cet amendement est conditionnel à ce qu'Englobe Environnement inc. signe elle-même et fasse parvenir ledit amendement au bail à Valoris au plus tard le 8 février 2024 à 10h00, heure locale, à défaut de quoi le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim (Jean-Jacques Caron) et le Président du conseil d'administration (Robert Roy) sont mandatés pour transmettre à Englobe Environnement inc. un avis de non-renouvellement du bail actuel.

-
7. CORRESPONDANCE
 8. FINANCES
 9. INFRASTRUCTURES
 10. RÈGLEMENTS
 11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS
 12. AFFAIRES NOUVELLES
 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 49.

Le président

Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier de Valoris

Objet : Valoris – Nomination au poste de directeur général

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, monsieur Claude Belleau, ayant remis sa démission et quitté ses fonctions le 2 septembre 2022, le conseil d'administration a procédé à la nomination de M. Jean-Jacques Caron à titre de directeur général et secrétaire trésorier, de façon intérimaire, le 22 septembre 2022.

Après une évaluation de rendement satisfaisante le comité de sélection se prononce en faveur de la nomination de M. Caron sur une base permanente.

Impact financier

Aucune implication financière :

Prévu au budget :

Non prévu au budget :

Recommandations

La Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, procède à la nomination de M. Jean-Jacques Caron à titre de directeur général et de secrétaire trésorier.

Préparé par : Geneviève Morin

Approuvé par :

Date : 2024-02-22

Objet : Valoris – Plan de communication de l’agrandissement du LET de Valoris

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Valoris, la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, a procédé à l’agrandissement de son lieu d’enfouissement technique (LET) à Bury. Ce projet s’accompagne de responsabilités environnementales et communautaires, notamment en termes de communication et de relations avec la communauté, conformément aux engagements pris auprès du MELCCFP. La réflexion autour de ce projet a débuté en 2019, marquée par une série de rencontres d’acceptabilité sociale, visant à comprendre les enjeux et à tisser des liens durables avec la communauté.

Analyse

Le plan de communication élaboré répond à ces engagements et s’inscrit dans une stratégie globale de communication de Valoris, visant à informer et sensibiliser les publics cibles sur les activités liées à l’agrandissement du LET. Il aborde différents aspects, tels que les opérations de construction, l’exploitation, la fermeture/suivi post-fermeture, les relations avec la communauté, et les implications environnementales. Le plan reconnaît également les défis liés à la gestion des matières résiduelles au-delà de l’agrandissement du LET, soulignant l’importance de la collaboration entre différents acteurs pour atteindre les objectifs de réduction des déchets.

Impact financier

X Prévu au budget :

Les coûts associés à la mise en œuvre du plan de communication sont inclus dans le budget global du projet d’agrandissement du LET. Cela comprend les dépenses pour les outils de communication, les activités communautaires, et les initiatives environnementales.

Recommandations

Considérant la nécessité d’adopter un plan de communication efficace pour l’agrandissement du LET de Valoris, et sur la base des discussions précédentes :

Il EST ATTENDU que l’engagement communautaire est essentiel pour maintenir une relation de confiance et de collaboration avec les citoyens et parties prenantes ;

Il EST ATTENDU que la transparence opérationnelle est essentielle pour assurer la clarté et la responsabilité envers le public concernant les phases et les impacts environnementaux du projet d’agrandissement ;

Il EST ATTENDU que l’éducation environnementale et la sensibilisation sont fondamentales pour promouvoir une gestion responsable des déchets et une participation active de la communauté ;

Il EST ATTENDU que la participation publique et l’ouverture de Valoris aux commentaires et préoccupations des citoyens sont cruciales pour l’acceptation sociale du projet d’agrandissement ;

IL EST RECOMMANDÉ :

au conseil d’administration de Valoris d’adopter le plan de communication pour l’agrandissement du LET en vue de :

1. Renforcer l’engagement communautaire : mettre en place des initiatives visant à renforcer le lien avec la communauté locale et les parties prenantes.
2. Améliorer la transparence : utiliser les outils de communication pour fournir des informations claires et à jour sur les phases du projet d’agrandissement et ses impacts environnementaux.
3. Soutenir l’éducation environnementale : collaborer avec les écoles, universités, et autres institutions pour promouvoir la sensibilisation et la gestion responsable des déchets.
4. Encourager la participation publique : organiser des assemblées annuelles et des portes ouvertes pour permettre aux citoyens de s’exprimer et de s’informer directement sur les opérations de Valoris.

Préparé par : Louis Longchamps

Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général par intérim

Date : 15 février 2024

Objet : Valoris – Liste des chèques émis du 16 décembre au 15 janvier 2024

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Vous trouverez ci-joint la liste des chèques émis par la Régie du 16 décembre au 15 janvier 2024 pour ses activités courantes.

Impact financier

X Aucune implication financière :

Prévu au budget :

Non prévu au budget :

Recommandations

Que la liste des chèques émis entre le 16 décembre et le 15 janvier 2024 soit et est déposée.

Préparé par : Rejean Pellerin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 16 février 2024

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2023/12/16 AU 2024/01/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	CLIENT/FOURNISSEUR	CHEQ.	CRÉDIT	DESCRIPTION
2024/01/11 056602	Fournisseur : VISA DESJA VISA DESJARDINS		3 494,49 D	Visa
2024/01/15 056664	Fournisseur : 8194715077 MILIEM BALANCE ET SOLUTION DE PESAGE	13582	97 762,67 R	nouvelles balances
2024/01/15 056672	Fournisseur : 4183825120 PJB INDUSTRIES INC.	13583	2 878,97 D	pièces garage
2024/01/15 056673	Fournisseur : 4183825955 9281-8251 QUEBEC INC	13584	4 599,00 D	entretien LET
2024/01/15 056674	Fournisseur : 4184555922 PITNEY BOWES	13585	149,44 D	fournitures plieuse
2024/01/15 056675	Fournisseur : 4184596443 DELOUPE	13586	1 227,68 D	pièces garage
2024/01/15 056676	Fournisseur : 4184867087 TRANSPORT SIMON BOUFFARD INC.	13587	23 835,75 D	ménage LES
2024/01/15 056677	Fournisseur : 4186505960 CONSULAIR GESTION GLOBALE AIR ET ENVIRON	13588	5 740,13 R	étude biogaz
2024/01/15 056678	Fournisseur : 4187810191 ENGLOBE CORP.	13589	203 945,74 R	putrescibles
2024/01/15 056679	Fournisseur : 4188859671 PGA EXPERTS	13590	2 243,87 D	entretien centre de tri
2024/01/15 056680	Fournisseur : 4504441030 BRANDT	13591	227,09 D	pièces garage
2024/01/15 056681	Fournisseur : 4504642111 BBA INC.	13592	1 375,52 D	services professionnels
2024/01/15 056682	Fournisseur : 4506299992 TLA ARCHITECTES	13593	2 874,38 D	usine TDE R-25
2024/01/15 056683	Fournisseur : 4506592200 SOLINOV	13594	27 283,57 R	honoraires professionnels
2024/01/15 056684	Fournisseur : 5142811010 STANTEC	13595	154 338,99 R	usine TDE R-25
2024/01/15 056685	Fournisseur : 5143370566 INTER-POWER GROUP	13596	6 865,79 D	réparation ligne CRD
2024/01/15 056687	Fournisseur : 5143525002 RECYC-QUEBEC	13597	6 397,95 D	remboursement payé en trop
2024/01/15 056688	Fournisseur : 5145436580 GROUPE ALPHARD	13598	10 047,78 R	honoraires entrée
2024/01/15 056689	Fournisseur : 5149906636 J.Y. VOGHEL INC.	13599	3 216,56 D	entretien ligne CRD
2024/01/15 056690	Fournisseur : 5817429663 ZONE SST	13600	2 747,04 D	mutuelle SST
2024/01/15 056691	Fournisseur : 8002076642 SONIC ENERGIES	13601	15 307,61 D	carburant camions
2024/01/15 056692	Fournisseur : 8004636131 REMATECH DIV. BREMO INC	13602	3 428,85 D	entretien ligne CRD
2024/01/15 056693	Fournisseur : 8004956145 SLIMLINE MANUFACTURING LTD	13603	10 500,00 D	évaporateur
2024/01/15 056694	Fournisseur : 8005632967 HONEYWELL VULCAIN ALARM DIV OF BW TEC	13604	4 814,58 D	système d'alarme
2024/01/15 056695	Fournisseur : 8192128996 B.M.P. ELECTRIQUE INC	13605	7 855,53 D	réparations aérateurs
2024/01/15 056696	Fournisseur : 8193480999 KEBECHEM	13606	232,15 D	entretien LES

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2023/12/16 AU 2024/01/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	CLIENT/FOURNISSEUR	CHEQ.	CRÉDIT	DESCRIPTION
2024/01/15 056697	Fournisseur : 8194715077 MILIEM BALANCE ET SOLUTION DE PESAGE	13607	751,88 D	entretien balance
2024/01/15 056698	Fournisseur : 8194320499 SOS. POMPES PIECES EXPERT	13608	7 409,68 D	entretien LES
2024/01/15 056699	Fournisseur : 8194811041 TECH-NIC RESEAU CONSEIL INC.	13609	513,35 D	informatique
2024/01/15 056700	Fournisseur : 8195195666 CAUTIONNEMENT EXPERT INC	13610	530,00 D	cautionnement gravière
2024/01/15 056701	Fournisseur : 8195608400 MRC DU HAUT-SAINT-FRANCOIS	13611	148 311,18 E	paiement 302-09-2
2024/01/15 056702	Fournisseur : 8195608414 MUNICIPALITE DE BURY	13612	5 507,90 E	redevances gravière
2024/01/15 056703	Fournisseur : 8195621105 PH VITRES D'AUTOS INC	13613	511,89 D	réparation camions
2024/01/15 056704	Fournisseur : 8195627387 SERVICE D'EXTINCTEURS 2010	13614	1 609,88 D	entretien extincteurs
2024/01/15 056705	Fournisseur : 8195627774 NETTOYEUR DAOUST / FORGET	13615	53,18 D	nettoyage vêtements
2024/01/15 056706	Fournisseur : 8195630133 GROUPE CLR COMMUNICATIONS PLUS	13616	241,96 D	licenses CB
2024/01/15 056707	Fournisseur : 8195634155 ACIERS DAVID SIMMONDS LTEE	13617	893,31 D	réparation centre de tri
2024/01/15 056708	Fournisseur : 8195636060 HYDRAULIQUE C.T. INC	13618	950,85 D	pièces garage
2024/01/15 056709	Fournisseur : 8195641636 LES PNEUS ROBERT BERNARD	13619	1 270,26 D	réparations route
2024/01/15 056710	Fournisseur : 8195653006 LA CARTOUCHERIE	13620	1 922,02 D	papeterie
2024/01/15 056711	Fournisseur : 8195659933 COMPOSANTS INDUSTRIELS WAJAX SC	13621	1 570,56 D	fournitures usine
2024/01/15 056712	Fournisseur : 8195667373 STEKE INC.	13622	4 960,54 D	pièces garage
2024/01/15 056713	Fournisseur : 8195667555 RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC	13623	668,21 D	réparation camions
2024/01/15 056714	Fournisseur : 8195667890 GRANULAB INC.	13624	434,61 D	anaylse granulat
2024/01/15 056715	Fournisseur : 8195668464 CENTRE INSPECTION & ICI PNEU SHERBROOKE	13625	683,64 D	inspection 3 véhicules
2024/01/15 056716	Fournisseur : 8195668884 T.G.C. INC.	13626	23 277,61 R	cellule no 7 R-24
2024/01/15 056717	Fournisseur : 8195692575 CAMIONS GLOBOCAM ESTRIE INC.	13627	3 703,89 D	pièces garage
2024/01/15 056718	Fournisseur : 8195695991 THERMOSHELL CHAUFFAGE P. GOSSELIN INC	13628	23 239,51 D	carburant équipements
2024/01/15 056719	Fournisseur : 8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	13629	12 749,90 D	réparation équipement
2024/01/15 056720	Fournisseur : 8195725970 SYSTEME GEDOC INC.	13630	4 484,02 D	honoraires archivage
2024/01/15 056721	Fournisseur : 8195745001 ME LINE CHABOT	13631	1 025,00 D	honoraires avocat
2024/01/15 056722	Fournisseur : 8197912627 CENTRE AMARO DES CANTONS L'EST INC	13632	96,00 D	eau potable

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2023/12/16 AU 2024/01/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	CLIENT/FOURNISSEUR	CHEQ.	CRÉDIT	DESCRIPTION
2024/01/15 056723	Fournisseur : 8197915744 ST-GEORGES STRUCTURES ET CIVIL	13633	12 244,84 R	honoraires entrée
2024/01/15 056724	Fournisseur : 8198200487 MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL	13634	975,10 D	fournitures usine
2024/01/15 056725	Fournisseur : 8198202746 BRIO RH INC.	13635	616,55 D	analyse RH
2024/01/15 056726	Fournisseur : 8198231003 DEMARREURS ALTERNATEURS DE L'ESTRIE	13636	626,61 D	pièces garage
2024/01/15 056727	Fournisseur : 8198322465 BUMPER TO BUMPER (PIECES AUTOS ANGUS)	13637	1 512,94 D	pièces garage
2024/01/15 056728	Fournisseur : 8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NADEAU	13638	123 095,54 D	ménage LES et déneigement
2024/01/15 056729	Fournisseur : 8198323928 SERVICE DE PNEUS COMEAU	13639	9 647,23 D	pneus
2024/01/15 056730	Fournisseur : 8198324944 CENTRE DE RENOVATION G. DOYON	13640	252,61 D	fournitures terrain
2024/01/15 056731	Fournisseur : 8198324958 CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	13641	2 510,76 D	location équipement
2024/01/15 056732	Fournisseur : 8198753847 SCIE A CHAINE CLAUDE CARRIER INC.	13642	20,67 D	pièces garage
2024/01/15 056733	Fournisseur : 8198773400 RAYNALD DOYON	13643	921,41 D	fournitures entretien
2024/01/15 056734	Fournisseur : 8199934603 SDII INC (STEPHANE DUPLIN INSTRUMENT.IN	13644	3 311,50 D	biogaz
2024/01/15 056735	Fournisseur : 8199937456 ESTHETIQUE CARROSSERIE BISSON ET FILS	13645	1 724,63 D	réparation camion
2024/01/15 056736	Fournisseur : 8338438112 WSP CANADA INC	13646	1 488,43 D	biogaz
2024/01/15 056737	Fournisseur : 8662263766 TERMINIX CANADA	13647	212,00 D	entretien CT
2024/01/15 056738	Fournisseur : 8663966669 ATTRACTIF	13648	6 608,19 D	système de diffusion
2024/01/15 056739	Fournisseur : 8666505905 GESTION VFC	13649	5 084,80 D	étude CRD
2024/01/15 056740	Fournisseur : 8886368666 GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	13650	1 186,91 D	courrier
2024/01/15 056741	Fournisseur : 8887246845 GAZ PROPANE RAINVILLE INC	13651	565,68 D	location bouteille
2024/01/15 056742	Fournisseur : 8887589991 ACKLANDS-GRAINGER INC.	13652	464,53 D	entretien usine
2024/01/15 056743	Fournisseur : 9054575243 CERTIFIED LABORATORIES	13653	720,72 D	pièces garage
2024/01/15 056744	Fournisseur : BUREAU VER BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC	13654	11 880,46 D	analyses
2024/01/15 056745	Fournisseur : FAB-I-MEC0 FAB-I-MEC	13655	18 729,45 R	réparations diverses
2024/01/15 056746	Fournisseur : TOROMONT C TOROMONT CAT	13656	2 945,08 D	entretien équipements
2024/01/15 056747	Fournisseur : 8198462721 KRUGER BROMPTON L.P.	13657	10 861,25 D	valorisation CRD
2024/01/15 056753	Fournisseur : 8198214442 MACPEK INC	13659	7 931,20 D	pièces garage

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2023/12/16 AU 2024/01/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N° CLIENT/FOURNISSEUR

CHEQ. CRÉDIT DESCRIPTION

TOTAL: 1 076 901,05

Objet : Valoris – Liste des chèques émis du 16 janvier au 15 février 2024

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Vous trouverez ci-joint la liste des chèques émis par la Régie du 16 janvier au 15 février 2024 pour ses activités courantes.

Impact financier

Aucune implication financière :

Prévu au budget :

Non prévu au budget :

Recommandations

Que la liste des chèques émis entre le 16 janvier et le 15 février 2024 soit et est déposée.

Préparé par : Rejean Pellerin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 16 février 2024

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2024/01/16 AU 2024/02/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	CLIENT/FOURNISSEUR	CHEQ	CRÉDIT	DESCRIPTION
2024/01/25 056763	Fournisseur : 8198224334 LA FINE BOUCHE	13660	251,11 D	traiteur c. a.
2024/01/31 056874	Fournisseur : 4187810191 ENGLOBE CORP.	13661	8 686,98 R	putrescibles
2024/01/31 056875	Fournisseur : 4504411201 EQUIPEMENTS SMS	13662	4 784,35 D	réparation équipement
2024/01/31 056876	Fournisseur : 8002076642 SONIC ENERGIES	13663	7 219,10 D	carburant camions
2024/01/31 056877	Fournisseur : 8002681494 EXCAVATION RENE ST-PIERRE INC	13664	48 640,18 D	ménage sur le LES
2024/01/31 056878	Fournisseur : 8193466485 RENALD MEUNIER INC	13665	2 584,07 D	fournitures usine
2024/01/31 056879	Fournisseur : 8195608400 MRC DU HAUT-SAINT-FRANCOIS	13666	1 041,97 E	télécommunications
2024/01/31 056880	Fournisseur : 8195634155 ACIERS DAVID SIMMONDS LTEE	13667	554,70 D	réparations centre de tri
2024/01/31 056881	Fournisseur : 8195667555 RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC	13668	7 545,61 D	réparations matériel roulant
2024/01/31 056882	Fournisseur : 8195668464 CENTRE INSPECTION & ICI PNEU SHERBROOKE	13669	227,88 D	inspection
2024/01/31 056883	Fournisseur : 8195690971 ISO-SANTE	13670	788,73 D	révision des postes de travail
2024/01/31 056884	Fournisseur : 8195692575 CAMIONS GLOBOCAM ESTRIE INC.	13671	154,35 D	pièces garage
2024/01/31 056885	Fournisseur : 8195693238 GENERAL BEARING SERVICE	13672	114,98 D	pièces garage
2024/01/31 056886	Fournisseur : 8195695991 THERMOSHELL CHAUFFAGE P. GOSSELIN INC	13673	6 623,65 D	carburant équipements
2024/01/31 056887	Fournisseur : 8195699709 SOLUTION TRAITEMENT D'EAU	13674	1 172,69 D	analyses sources d'eau
2024/01/31 056888	Fournisseur : 8198202746 BRIO RH INC.	13675	1 517,67 D	honoraires recrutement
2024/01/31 056889	Fournisseur : 8198214442 MACPEK INC	13676	1 933,66 D	pièces garage
2024/01/31 056890	Fournisseur : 8198224000 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	13677	5 461,31 R	honoraires visite novembre
2024/01/31 056891	Fournisseur : 8198229220 PO GENDRON ENT GENERAL INC	13678	965,49 D	remboursement paiement en trop
2024/01/31 056892	Fournisseur : 8198322465 BUMPER TO BUMPER (PIECES AUTOS ANGUS)	13679	269,79 D	pièces garage
2024/01/31 056893	Fournisseur : 8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NADEAU	13680	14 820,28 D	location équipement
2024/01/31 056894	Fournisseur : 8198323928 SERVICE DE PNEUS COMEAU	13681	62,09 D	réparations pneus
2024/01/31 056895	Fournisseur : 8198321219 TRANSPORT EXCAVATION THOMPSON INC	13682	4 507,02 D	location équipement
2024/01/31 056896	Fournisseur : 8198324944 CENTRE DE RENOVATION G. DOYON	13683	366,59 D	fournitures site
2024/01/31 056897	Fournisseur : 8198324958 CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	13684	39,55 D	propane
2024/01/31 056898	Fournisseur : 8198462721 KRUGER BROMPTON L.P.	13685	1 416,43 D	traitement putrescibles

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2024/01/16 AU 2024/02/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	CLIENT/FOURNISSEUR	CHEQ	CRÉDIT	DESCRIPTION
2024/01/31 056899	Fournisseur : 8198723709 POSTES CANADA	13686	689,85 D	timbres
2024/01/31 056900	Fournisseur : 8199934603 SDII INC (STEPHANE DUPLIN INSTRUMENT.IN	13687	2 708,03 D	réparations bigaz
2024/01/31 056901	Fournisseur : 8554307516 VIKING PROTECTION INCENDIE VIKING INC	13688	1 046,60 D	alarme incendie
2024/01/31 056902	Fournisseur : 8663966669 ATTRACTIF	13689	166,71 D	licences écrans
2024/01/31 056903	Fournisseur : 8666697326 CONSTRUCTO SEAO	13690	226,25 R	publications appel offres
2024/01/31 056904	Fournisseur : 8777513456 ASCENSEUR DE L'ESTRIE	13691	147,36 D	entretien ascenseur
2024/01/31 056905	Fournisseur : 8779771220 EUROFINS ENVIRONEX.	13692	2 469,66 D	analyses granulat LES
2024/01/31 056906	Fournisseur : 8886368666 GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	13693	50,10 D	courrier
2024/01/31 056907	Fournisseur : 8887589991 ACKLANDS-GRAINGER INC.	13694	237,95 D	fournitures usine
2024/01/31 056908	Fournisseur : FAB-I-MECO FAB-I-MEC	13695	8 565,65 R	réparations usine
2024/02/15 057079	Fournisseur : 4187810191 ENGLOBE CORP.	13696	39 944,43 R	putrescibles
2024/02/15 057080	Fournisseur : 5149906636 J.Y. VOGHEL INC.	13697	905,80 D	fournitures usine
2024/02/15 057081	Fournisseur : 8002076642 SONIC ENERGIES	13698	10 202,76 D	carburant camions
2024/02/15 057082	Fournisseur : 8193782765 SPECTRALITE/ SIGNOPLUS	13699	153,15 D	signalisation terrain
2024/02/15 057083	Fournisseur : 8194523337 ESR (SERVICES ELECTROMECHANIQUE SIMON ROY	13700	807,96 D	réparation matériel roulant
2024/02/15 057084	Fournisseur : 8195622224 TRANSPORT & REMORQUAGE IMPACT	13701	531,76 D	transport matériel roulant
2024/02/15 057085	Fournisseur : 8195630133 GROUPE CLR COMMUNICATIONS PLUS	13702	144,87 D	CB
2024/02/15 057086	Fournisseur : 8195634155 ACIERS DAVID SIMMONDS LTEE	13703	1 879,84 D	réparations matériel roulant
2024/02/15 057087	Fournisseur : 8195641636 LES PNEUS ROBERT BERNARD	13704	1 578,08 D	pneux et services
2024/02/15 057088	Fournisseur : 8195648000 BATTERIES ILLIMITEES	13705	57,38 D	batterie usine
2024/02/15 057090	Fournisseur : 8195653006 LA CARTOUCHERIE	13707	535,21 D	frais photocopieurs
2024/02/15 057091	Fournisseur : 8195668884 T.G.C. INC.	13708	18 096,78 R	fermeture LET
2024/02/15 057092	Fournisseur : 8195692575 CAMIONS GLOBOCAM ESTRIE INC.	13709	1 025,16 D	pièces garage
2024/02/15 057093	Fournisseur : 8195695991 THERMOSHELL CHAUFFAGE P. GOSSELIN INC	13710	7 606,22 D	carburant équipements
2024/02/15 057094	Fournisseur : 8197912627 CENTRE AMARO DES CANTONS L'EST INC	13711	96,00 D	eau
2024/02/15 057095	Fournisseur : 8198200487 MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL	13712	202,08 D	fournitures usine

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2024/01/16 AU 2024/02/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	CLIENT/FOURNISSEUR	CHEQ	CRÉDIT	DESCRIPTION
2024/02/15 057096	Fournisseur : 8198214442 MACPEK INC	13713	315,53 D	pièces garage
2024/02/15 057097	Fournisseur : 8198220233 PRECIGRAFIK	13714	356,42 D	signalisation terrain
2024/02/15 057098	Fournisseur : 8198231003 DEMARREURS ALTERNATEURS DE L'ESTRIE	13715	160,97 D	pièces garage
2024/02/15 057099	Fournisseur : 8198322465 BUMPER TO BUMPER (PIECES AUTOS ANGUS)	13716	60,27 D	pièces garage
2024/02/15 057100	Fournisseur : 8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NADEAU	13717	8 939,31 R	déneigement
2024/02/15 057101	Fournisseur : 8198323928 SERVICE DE PNEUS COMEAU	13718	3 411,33 D	pneus
2024/02/15 057102	Fournisseur : 8198324944 CENTRE DE RENOVATION G. DOYON	13719	150,11 D	fournitures site
2024/02/15 057104	Fournisseur : 8662263766 TERMINIX CANADA	13721	212,00 D	contrat CT
2024/02/15 057105	Fournisseur : 8886368666 GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	13722	158,19 D	courrier
2024/02/15 057106	Fournisseur : BEAUREGARD BEAUREGARD GESTION ET COMMUNICATION	13723	1 095,14 D	mise à jour site web
2024/02/15 057107	Fournisseur : BUREAU VER BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC	13724	319,64 R	analyses
2024/02/15 057108	Fournisseur : FAB-I-MECO FAB-I-MEC	13725	1 667,14 R	réparation usine
2024/02/15 057109	Fournisseur : TOROMONT C TOROMONT CAT	13726	17 545,93 D	réparations équipements
		TOTAL:	256 217,85	

Objet : Valoris – Suivi budgétaire au 31 décembre 2023 du budget de fonctionnement 2023 adopté

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Vous trouverez ci-joint le suivi budgétaire au 31 décembre 2023 du budget 2023 adopté.

Impact financier

X Aucune implication financière :

Prévu au budget :

Non prévu au budget :

Recommandations

Que le suivi budgétaire au 31 décembre 2023 du budget de fonctionnement 2023 adopté soit et est déposé.

Préparé par : Réjean Pellerin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 15 février 2024

Présenté au conseil d'administration du

POSTE	DESCRIPTION	BUDGET	SUIVI	SUIVI	100,0%
		ADOPTÉ 2023	1 jan. 2022 31-déc-22	1 jan. 2023 31-déc-23	
31100	RESIDENTIEL MEMBRE ENFOUISSEMENT	8 877 600	9 105 679	9 034 646	102%
31115	CONSTRUCTION RÉNOVATION DÉMOLITION TARIF	1 022 991	479 929	1 329 452	130%
31117	VENTES MATIÈRES ICI	120 000	1 510	0	0%
31118	VENTES MATIÈRES CRD	280 000	196 724	295 178	105%
31200	RÉSIDENTIEL NON MEMBRE ENFOUISSEMENT	92 000	72 096	100 640	109%
31300	DECHETS AUTRE	598 500	797 772	1 214 370	203%
31330	REVENUS ÉCO CENTRES SHERBROOKE BROYAGE ET GRANULÉS	70 000	99 326	95 316	136%
31390	REVENUS DE SUBVENTION	1 000 000	17 081	262 583	26%
31400	MATERIEL RECOUVREMENT	50 000	119 750	86 115	172%
31500	REVENUS PESEE	8 500	7 395	32 374	381%
31600	REVENU REDEVANCES	986 000	1 153 298	1 599 290	162%
31699	REVENUS TRANSPORT PUTRESCIBLES		300 479		
31700	REVENUS CENTRE DE TRANSFERT	1 983 400	1 484 071	1 801 267	91%
32100	LOCATION DE TERRAIN	39 480	711 753	13 085	33%
32300	TRAITEMENT DES EAUX - L.E.S.	190 000	116 790	237 987	125%
32385	REVENUS PUTRESCIBLES	1 613 887	1 218 375	1 454 039	90%
32500	ENTRETIEN VOIE D'ACCES	22 000	21 904	23 721	108%
32505	ENTRETIEN CHEMIN MAINE CENTRAL	17 000	15 869	16 016	94%
32600	AUTRE	5 000	55 099	151 165	3023%
33100	REVENUS D'INTÉRÊT	85 000	92 785	148 296	174%
	FINANCEMENT A VENIR			9 466 597	
		17 061 358	16 067 686	27 362 135	160%
41100	SALAIRE ADMINISTRATION GÉNÉRALE	646 056	712 875	638 539	99%
41150	SALAIRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	0		0	
41200	SALAIRE ENFOUISSEMENT	479 370	494 953	484 205	101%
41300	SALAIRE TRI ET CONDITIONNEMENT	707 343	506 221	548 257	78%
41600	SALAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	12 375	19 388	18 327	148%
42100	BENEFICES MARGINAUX	463 765	331 861	418 298	90%
43100	FRAIS DE POSTE	7 408	3 611	6 308	85%
43200	TÉLÉPHONE	14 000	12 945	760	5%
43300	FOURNITURE DE BUREAU	24 033	30 842	44 600	186%
43400	TAXES MUNICIPALES	85 000	81 180	75 941	89%
43500	FRAIS D'ASSURANCES	190 000	174 439	171 209	90%
43529	FORMATION	12 000	14 690	6 449	54%
43540	FRAIS DE RECRUTEMENT	100 000	59 313	40 488	40%
43550	MAUVAISES CRÉANCES	5 000	0	0	
43600	ÉLECTRICITÉ - BUREAU Balance	4 000	3 023	3 466	87%
43650	ÉLECTRICITÉ - GARAGES	15 000	13 307	14 462	96%
43655	ÉLECTRICITÉ CENTRE DE TRI	178 349	139 993	174 111	98%
43700	INFORMATIQUE	25 000	30 707	21 498	86%
43800	SERVICES JURIDIQUES & VERIFICATION	120 000	24 599	31 139	26%
43830	SERVICES PROFESSIONNELS	720 500	14 150	150 046	21%
43850	FRAIS BANCAIRES	1 000	13 231	14 642	1464%
43900	FRAIS DE DÉPLACEMENT	10 000	15 095	15 084	151%
43960	SOUS-CONTRAT		4 595		
44050	DEPENSES REDEVANCES GOUV	986 300	1 160 581	1 433 870	145%
44150	MATERIEL DE RECOUVREMENT	5 000	-191	0	
44300	ENTRETIEN TERRAIN	20 000	8 578	27 070	135%
44400	CORRECTIF AU SITE	25 000	3 283	21 704	87%
44410	VETEMENTS ET EQUIP SECURITE	9 000	8 361	15 736	175%
44550	DÉNEIGEMENT	40 000	39 202	48 828	122%
44600	ENTRETIEN BALANCE	10 000	11 506	7 775	78%
44700	ENTRETIEN VOIE D'ACCES	25 000	39	0	
44720	ENTRETIEN VOIE D'ACCES CENTRE DE TRI	25 000	0	0	
44800	SERVICE TECHNIQUE	10 000	7 908	0	
44850	LOCATION DE PERSONNEL	10 000	0	0	
45000	ENTRETIEN BATIMENT - BUREAU	5 000	363	166	3%
45025	ENTRETIEN BATIMENT - GARAGE	5 000	6 211	8 598	172%
45026	ENTRETIEN CENTRE DE TRI	25 000	55 690	99 527	398%
45050	ENTRETIEN MENAGER	40 000	7 512	2 879	7%
45300	FONDS POST FERMETURE LET	409 614	141 375	271 025	66%
45400	ANALYSE EAUX SOUTERRAINES	0	0	0	
45450	ANALYSE EAUX RUISSELLEMENT	0	0	0	
45455	SERVICE TECHNIQUE CENTRE DE TRI	25 000	203	0	
46100	IMMATRICULATION	3 500	3 484	2 610	75%
46200	ENTRETIEN ET REPARATION MAT. ROULANT	158 400	228 409	322 084	203%
46300	ESSENCE ET HUILE	217 800	208 429	193 616	89%
47100	ENTRETIEN ET REPARATION LES	35 000	17 608	28 540	82%
47200	ÉLECTRICITÉ LES	49 613	23 127	55 213	111%
47300	PRODUIT CHIMIQUE LES	52 800	94 129	108 898	206%
47400	ANALYSE LES	33 000	29 877	40 394	122%
47500	OPÉRATION LES	40 000	3 424	29 927	75%
47600	SUIVI TRAITEMENT DES EAUX LES	4 500	7 044	1 064	24%
47601	SUIVI TRAITEMENT FÉDÉRAL LES	2 500	128	698	
47710	ENTRETIEN ET REPARATION LET	35 000	56	99 870	285%
47715	ENTRETIEN TRAITEMENT DES EAUX LET	10 000	18 609	8 421	84%
47720	ELECTRICITE LET	58 262	61 028	42 827	74%
47730	PRODUIT CHIMIQUE LET	10 000	0	0	
47740	ANALYSE LET	22 000	23 313	37 943	172%
47750	OPERATION LET	210 000	220 083	212 999	101%
47755	ENTRETIEN VOIE LET	5 000	1 571	2 279	46%
47760	TRAITEMENT DES EAUX LET	7 500	1 953	5 039	67%
47765	DÉPENSES RECOUVREMENT FINAL CELLULE LET	652 400	848 247	678 001	104%
47766	DEPENSES CAPTAGE BIOGAZ	25 000	34 319	58 365	233%
47810	PARC ENVIRONNEMENTAL	40 000	15 821	16 185	40%
47823	MEMBERSHIP CONGRES	1 000	2 177	13 640	1364%
45535	BROYAGE BRANCHES	15 000	9 798	457	3%
47824	TRANSPORT PUTRESCIBLES		125 034		
47827	DEPENSES PUTRESCIBLES	1 927 007	1 225 668	1 716 997	89%
47830	IMAGE DE LA REGIE + COMMUNICATIONS	55 000	16 267	35 889	65%
47837	PROJET MEUBLES REMBOURRES		52 060		
	DÉPENSES TRI RÉS+ ICI	671 000	78 002	23 424	3%
	OPÉRATIONS TRI CRD	624 002	514 268	473 482	76%
	DEPENSES CENTRE DE TRANSFERT	1 981 515	1 057 536	2 000 890	101%
	PLAN DE REDRESSEMENT	0	0	0	
	TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	0	246 942	9 280 723	
	TRANSFERT AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		408 435	449 346	
	PLAN DE RELANCE	93 037	36 929	0	
49360	FRAIS DE FINANCEMENT	629 346	484 170	532 303	85%
	PAIEMENT DE LA DETTE	3 779 064	3 867 070	4 583 771	121%
	RÉSERVE - NIVELLEMENT DE LA DETTE (REDRESSEMENT)	0	0	0	
	TOTAL DES CHARGES	16 943 359	14 116 653	25 870 897	153%
	Excédent (déficit)	117 999	1 951 033	1 491 238	

10K\$ - bons de pesée

budget à reviser

1,6K\$ insp. pour fuites

luminaires

pneus chargeur

évaporateur

budget à reviser

paiement R7-9-12-17 - 871 000\$

NOTE: Ces chiffres sont fournis avant les ajustements de Raymond Chabot

DESCRIPTION	BUDGET ADOPTÉ 2023	SUIVI 1 jan. 2022 31-déc-22	SUIVI 1 jan. 2023 31-déc-23	
REVENUS DE TARIFICATION-DÉCHETS	9 568 100	9 975 547	10 349 655	108,2%
CONSTRUCTION RÉNOVATION DÉMOLITION	1 022 991	479 929	1 329 452	130,0%
REVENUS DE TRI	400 000	198 234	295 178	73,8%
AUTRES REVENUS DE TARIFICATION	120 000	219 076	181 431	151,2%
SUBVENTION	1 000 000	17 081	262 583	26,3%
REVENUS DU SITE (LOCATION-PESÉES)	237 980	835 938	283 446	119,1%
REVENU REDEVANCES	986 000	1 153 298	1 599 290	162,2%
REVENUS CENTRE DE TRANSFERT	1 983 400	1 784 550	1 801 267	90,8%
REVENUS TRAITEMENT PUTRESCIBLES	1 613 887	1 218 375	1 454 039	90,1%
AUTRES REVENUS	129 000	185 657	9 805 794	7601,4%
TOTAL DES REVENUS	17 061 358	16 067 686	27 362 135	160,4%
SALAIRE ADMINISTRATION GÉNÉRALE	646 056	712 875	638 539	98,8%
SALAIRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		-	-	
SALAIRE ENFOUISSEMENT	479 370	494 953	484 205	101,0%
SALAIRE TRI ET CONDITIONNEMENT	707 343	506 221	548 257	77,5%
SALAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	12 375	19 388	18 327	148,1%
BENEFICES MARGINAUX	463 765	331 861	418 298	90,2%
FRAIS ADMINISTRATIFS	1 068 941	219 182	331 012	31,0%
TAXES ET ASSURANCES	275 000	255 619	247 150	89,9%
ÉLECTRICITÉ	197 349	156 323	192 039	97,3%
DÉPENSES REDEVANCES	986 300	1 160 581	1 433 870	145,4%
ENTRETIEN SITE	164 000	140 103	216 548	132,0%
PASSIF ENVIRONNEMENTAL	1 062 014	989 622	949 026	89,4%
ENTRETIEN MATÉRIEL ROULANT	379 700	440 322	518 310	136,5%
ENTRETIEN LES	217 414	175 338	264 734	121,8%
ENTRETIEN LET	362 762	326 613	409 377	112,8%
ENTRETIEN BIOGAZ	25 000	34 319	58 365	233,5%
DÉPENSES PARC ENVIRONNEMENTAL	41 000	34 265	65 714	160,3%
PARC ÉCO-INDUSTRIEL	55 000			
TRAITEMENT PUTRESCIBLES	1 927 007	1 360 499	1 717 453	89,1%
ENTRETIEN CENTRE DE TRI	1 390 000	657 488	512 641	36,9%
DÉPENSES CENTRE DE TRANSFERT	1 983 400	1 057 536	2 000 890	100,9%
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		246 942	9 280 723	
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		408 435	449 346	
PLAN DE RELANCE	93 037	36 929		
FRAIS DE FINANCEMENT	629 346	484 170	532 303	84,6%
PAIEMENT DE LA DETTE	3 779 064	3 867 070	4 583 771	121,3%
RÉSERVE - NIVELLEMENT DE LA DETTE				
TOTAL DES CHARGES	16 943 359	14 116 653	25 870 897	
Excédent (déficit)	118 000	1 951 033	1 491 238	

Référence aux postes de dépenses du Grand Livre

31100-31200-31300	108,2%
31115	130,0%
31117-31118	73,8%
31330-31400	151,2%
31390	26,3%
31500-32100-32300	119,1%
31600	162,2%
31700	90,8%
32385	90,1%
32500-32505-32600-33100	7601,4%
41100	98,8%
41150	
41200	101,0%
41300	77,5%
41600	148,1%
42100	90,2%
43100-43200-43300-43529-43540-43550-43700-43800-43830-43850-43900	31,0%
43400-43500	89,9%
43600-43650-43655	97,3%
44050	145,4%
44150-44300-44400-44550-44600-44700-44720-44800-45000-45025-45026-45050	132,0%
45300-47765	89,4%
46100-46200-46300	136,5%
47100-47200-47300-47400-47500-47600-47601	121,8%
45400-45450-47710-47715-47720-47730-47740-47750-47755-47760	112,8%
47766	233,5%
47810-47823-47830	160,3%
47827	89,1%
44410-44850-45455-dépenses tri ICI + CRD	36,9%

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

REVENUS

- Les revenus d'opération de l'année 2023 s'élèvent à **17 895 539 \$**, déduction faite de l'écriture comptable aux revenus, à la rubrique « autres revenus » pour tenir compte d'un financement à venir ;
- Les revenus cumulés de l'année 2023 correspondent à 1,05 % du budget adopté;
- Les revenus de l'année 2023, de la tarification des déchets en pourcentage, sont au-dessus des prévisions budgétaires, soit de 108,2 %;
- Les revenus d'enfouissement cumulatif (10 349 655 \$) sont en hausse de 8,2 % comparativement au cumulatif de l'année 2022 (9 975 547 \$) ;
- Les revenus du secteur CRD continuent leur progression, étant à 130,0 % du budget prévu;
- Ce résultat s'explique par l'arrivée de nouveaux clients qui profitent d'une grille de tarification adaptée au marché en fonction des pourcentages de matériaux valorisables dans les arrivages;
- Les écarts de baisse de revenus des postes « subvention » et « revenus de tri » sont dus à l'abandon du projet de démonstration TMB;
- Le surplus de revenus de redevance est aussi dû à l'abandon du projet de démonstration TMB.

DÉPENSES

- Les dépenses cumulatives de l'année 2023 sont de **16 590 174 \$**, déduction faite de l'écriture comptable aux dépenses, à la rubrique « transfert aux activités d'investissement » nécessaire afin de tenir compte des décaissements pour supporter les travaux de préparation de l'agrandissement du LET ;
- Les dépenses d'opération représentent 97,9 % du montant prévu au budget ;
- L'excédent des revenus sur les charges au 31 décembre 2023 est de **1 305 365 \$**, selon les états financiers maison et avant les écritures de régulation du vérificateur;
- L'analyse des écarts par poste budgétaires démontre des fluctuations, positive ou négative, des résultats par rapport aux montants prévus au budget;
- L'appréciation fine des écarts par poste est très fastidieuse, mais certains faits peuvent expliquer de façon macro plusieurs écarts :
 - L'abandon du projet de démonstration TMB;
 - Octrois de plusieurs contrats pour des services professionnels pour répondre aux demandes du CA, du comité de gestion, du MELCCFP, du vérificateur de la ville de Sherbrooke et pour se conformer à la LOI 25;
 - Achat de pneus pour un chargeur et les camions tracteurs;
 - Réparation et entretien des lignes de tri ;
 - Travaux de transport et de tamisage de terre pour répondre aux exigences du MELCCFP concernant la gestion de l'entreposage des agrégats sur le site;
 - Traitement des surplus d'eaux de lixiviation dû aux pluies abondantes de l'été 2023;
 - Réfection de deux remorques de transport supplémentaires pour le transport des matières organiques;
 - Remboursement des montants résiduels des prêts No 12 et No17.

Objet : Valoris – Suivi budgétaire au 31 janvier 2024 du budget de fonctionnement 2024 adopté

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Vous trouverez ci-joint le suivi budgétaire au 31 janvier 2024 du budget 2024 adopté.

Impact financier

X Aucune implication financière :

Prévu au budget :

Non prévu au budget :

Recommandations

Que le suivi budgétaire au 31 janvier 2024 du budget de fonctionnement 2024 adopté soit et est déposé.

Préparé par : Réjean Pellerin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 15 février 2024

DESCRIPTION

REVENUS

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
VOIRIE MUNICIPALE
DÉCHETS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉS
AUTRES
BANQUE ET PLACEMENTS
GAIN (PERTE) CESSION IMMOBILISATIONS
EXCÉDENT POUR DETTE
AUTRES

TOTAL DES REVENUS

DÉPENSES

CONSEIL
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
AUTRES
COLLECTE ET TRANSPORT
ÉLIMINATION
TRI ET CONDITIONNEMENT
TRAITEMENT PUTRESCIBLES
MATÉRIAUX SECS
AUTRES
INDUSTRIES ET COMMERCES
AUTRES FRAIS
CESSION

TOTAL DES DÉPENSES OPÉRATION

REMBOURSEMENT DETTE LT
TRANSFERT SUR INVESTISSEMENT
INTÉRÊTS ET ESCOMPTE

TOTAL DES COMPTES PRÉSENTATION MUNICIPALES

TOTAL DES DÉPENSES

RÉSULTATS NETS

BUDGET	RÉSULTATS		EXERCICE		Lignes
	2024 \$	2023 Suivi janv-23	8%	2024 Suivi janv-24	
					VL1
					1
					2-3
					4-37
					38-42
					43
					44
					45-46
16 335 787 \$	1 103 618 \$	8%	1 260 938 \$		
					47-48
					53-74
					75
					80-129
					137-195
					196-214
					215-216
					221-229
					230
					231-233
					237
11 846 507 \$	711 544 \$	7%	790 932 \$		
					VL2
					VL2
					234-236
4 412 062 \$	1 099 095 \$	7%	293 422 \$		
16 258 569 \$	1 810 639 \$	7%	1 084 354 \$		VL1+VL2
77 218 \$	(707 022) \$		176 584 \$		

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

REVENUS

- Les revenus du mois de janvier 2024 sont de 1 260 938 \$, correspondant à 8,0 % du budget;
- Les revenus sont en concordance par rapport au budget adopté, si on considère qu'un mois représente 8,3 % de l'année;
- Le tonnage d'enfouissement est en légère baisse (moins 81,5 tonnes) comparativement au mois de janvier 2023;
- Toutefois le tonnage du secteur CRD est en hausse ce qui compense pour la diminution du tonnage à l'enfouissement;
- Les revenus de janvier 2024 sont tout de même supérieurs aux revenus de janvier 2023 de 157 320 \$, soit par un facteur de 14, 25 % de plus.

DÉPENSES

- Le total des charges au 1^{er} janvier 2024 est de 1 084 354 \$, résultant en un excédent des revenus sur les charges de 176 584 \$ pour le mois;
- Le pourcentage des charges du mois est de 7 % du budget alors qu'il y a 8,3 % de l'année d'écoulés;
- Certaines dépenses qui sont plus élevées, en pourcentage du budget, pour le mois de janvier sont dues aux réparations de la ligne de tri (broyeur primaire), au début des travaux de fermeture du LET-1 et à l'entretien des remorques de plancher mobile.

Objet : Valoris – Listes des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Vous trouverez ci-joint :

- liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – décembre 2023.
- liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier.
- liste C – Liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2023.

Impact financier

x Aucune implication financière :

- Prévu au budget :**
- Non prévu au budget :**

Recommandations

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – décembre 2023 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2023 soit et est déposée.

Préparé par : Réjean Pellerin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 16 février 2024

A - LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000\$ ET PLUS ADJUGÉS PAR VALORIS - DÉCEMBRE 2023

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	0	0	0	0	0	0
<u>2</u>	0	0	0	0	0	0
<u>3</u>	0	0	0	0	0	0
<u>4</u>	0	0	0	0	0	0
<u>5</u>	0	0	0	0	0	0
<u>6</u>	0	0	0	0	0	0
<u>7</u>	0	0	0	0	0	0
<u>8</u>	0	0	0	0	0	0
<u>9</u>	0	0	0	0	0	0
<u>10</u>	0	0	0	0	0	0
<u>11</u>	0	0	0	0	0	0
<u>12</u>	0	0	0	0	0	0
<u>13</u>	0	0	0	0	0	0
<u>14</u>	0	0	0	0	0	0
<u>15</u>	0	0	0	0	0	0
<u>16</u>	0	0	0	0	0	0
<u>17</u>	0	0	0	0	0	0
<u>18</u>	0	0	0	0	0	0
<u>19</u>	0	0	0	0	0	0
<u>20</u>	0	0	0	0	0	0

B - LISTE DES CONTRATS ENTRE 2 000\$ ET 25 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR TOTALISANT 25 000\$ DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2023/12/19	8198224000 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	5 461,31	Commande N° 0003020	c. a.	0
<u>2</u>	2023/06/01	8198224000 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	3 449,25	Commande N° 0002973	c. a.	0
<u>3</u>	2023/03/09	8198224000 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	16 671,38	Commande N° 0002973	c. a.	0
<u>4</u>	2023/12/05	8197915744 ST-GEORGES STRUCTURES ET CIVIL	12 244,84	Commande N° 0002988	c. a.	appel offres public
<u>5</u>	2023/07/03	8197915744 ST-GEORGES STRUCTURES ET CIVIL	2 316,75	PO 340445	c. a.	appel offres public
<u>6</u>	2023/07/01	8197915744 ST-GEORGES STRUCTURES ET CIVIL	3 317,03	PO 340445	c. a.	appel offres public
<u>7</u>	2023/04/01	8197915744 ST-GEORGES STRUCTURES ET CIVIL	2 012,06	Commande N° 0002988	c. a.	appel offres public
<u>8</u>	2023/04/01	8197915744 ST-GEORGES STRUCTURES ET CIVIL	6 323,63	PO 540647	c. a.	appel offres public
<u>9</u>	2023/12/01	4184867087 TRANSPORT SIMON BOUFFARD INC.	23 835,75	PO 666773	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>10</u>	2023/11/01	4184867087 TRANSPORT SIMON BOUFFARD INC.	9 940,73	FERMETURE LET 1 SABLE GRAVIERE	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>11</u>	2023/08/23	4184867087 TRANSPORT SIMON BOUFFARD INC.	14 313,41	FERMETURE LET 1	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>12</u>	2023/12/31	4506592200 SOLINOV	5 553,29	Commande N° 0003005	c. a.	appel sur invitation
<u>13</u>	2023/12/21	4506592200 SOLINOV	21 730,28	Commande N° 0003005	c. a.	appel sur invitation
<u>14</u>	2023/11/14	4506592200 SOLINOV	9 588,92	Commande N° 0003005	c. a.	appel sur invitation
<u>15</u>	2023/09/29	4506592200 SOLINOV	11 669,96	Commande N° 0003005	c. a.	appel sur invitation
<u>16</u>	2023/12/16	8002681494 EXCAVATION RENE ST-PIERRE INC	23 799,83	PO 666756	autorisé	gré à gré
<u>17</u>	2023/12/16	8002681494 EXCAVATION RENE ST-PIERRE INC	24 840,35	PO 666768	autorisé	gré à gré
<u>18</u>	0	0	-	0	0	0
<u>19</u>	0	0	-	0	0	0
<u>20</u>	0	0	-	0	0	0
<u>21</u>	0	0	-	0	0	0

C - LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR AYANT ATTEINT 25 000\$ AU COURS D'UN MOIS PRÉCÉDENT EN 2023

No	Date d'adjudication	Fournisseur	Prix adjugé (avant taxes)	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2023/12/30	4187810191 ENGLOBE CORP.	2 402,91	PUTRESCIBLE 17 AU 23 DEC 2023	c. a.	appel offres public
<u>2</u>	2023/12/19	4187810191 ENGLOBE CORP.	4 536,45	DU 19 AU 16 DEC 2023	c. a.	appel offres public
<u>3</u>	2023/12/13	4187810191 ENGLOBE CORP.	36 412,92	DU 3 AU 9 DEC 2023	c. a.	appel offres public
<u>4</u>	2023/12/05	4187810191 ENGLOBE CORP.	7 585,96	DU 26 NOV AU 2 DEC 2023	c. a.	appel offres public
<u>5</u>	2023/12/05	4187810191 ENGLOBE CORP.	2 367,46	DU 19 AU 25 NOVEMBRE 2023	c. a.	appel offres public
<u>6</u>	2023/12/07	8195695991 THERMOSHELL CHAUFFAGE P. GOSSELIN IN	4 830,42	2,602.7 L	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>7</u>	2023/12/04	8195695991 THERMOSHELL CHAUFFAGE P. GOSSELIN IN	2 639,45	1,400.5 L	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>8</u>	2023/12/28	8195695991 THERMOSHELL CHAUFFAGE P. GOSSELIN IN	3 191,99	1802.5 L	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>9</u>	2023/12/27	8195695991 THERMOSHELL CHAUFFAGE P. GOSSELIN IN	2 303,10	1322.7 L	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>10</u>	2023/12/21	8195695991 THERMOSHELL CHAUFFAGE P. GOSSELIN IN	3 098,55	1780.9 L	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>11</u>	2023/12/14	8195695991 THERMOSHELL CHAUFFAGE P. GOSSELIN IN	4 201,69	2397.3 L	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>12</u>	2023/12/01	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	14 159,17	PO 666786	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>13</u>	2023/12/01	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	8 807,09	PO 666785	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>14</u>	2023/12/01	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	5 343,47	PO 666964	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>15</u>	2023/12/01	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	25 495,71	PO 666784	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>16</u>	2023/12/01	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	25 967,10	PO 666783	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>17</u>	2023/12/01	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	14 792,97	PO 666787	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>18</u>	2023/12/21	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	6 277,64	PO 666776	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>19</u>	2023/12/15	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	4 599,00	PO 584282	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>20</u>	2023/12/15	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	4 340,31	PO 584281	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>21</u>	2023/12/07	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	9 778,62	PO 666789	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>22</u>	2023/12/01	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	7 694,71	PO 666788	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>23</u>	2023/12/18	8779565696 HYDRO-QUEBEC	22 033,65	CENTRE DE TRI		0 services publics
<u>24</u>	2023/12/27	8779565696 HYDRO-QUEBEC	4 064,34	LES		0 services publics
<u>25</u>	2023/12/06	BUREAU VER BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC	2 341,47	ANALYSE	c. a.	appel sur invitation

<u>26</u>	2023/12/01	FAB-I-MEC0 FAB-I-MEC	2 759,40	Commande N° 0002999	c. a.	appel sur invitation
<u>27</u>	2023/01/02	FAB-I-MEC0 FAB-I-MEC	3 035,35	PO 340411	c. a.	appel sur invitation
<u>28</u>	2023/12/24	FAB-I-MEC0 FAB-I-MEC	3 621,71	Commande N° 0002999	c. a.	appel sur invitation
<u>29</u>	2023/12/24	FAB-I-MEC0 FAB-I-MEC	3 909,15	Commande N° 0002999	c. a.	appel sur invitation
<u>30</u>	2023/12/24	FAB-I-MEC0 FAB-I-MEC	2 874,38	Commande N° 0002999	c. a.	appel sur invitation
<u>31</u>	2023/12/31	VISA DESJA VISA DESJARDINS	3 494,49	OPERTIONS DECEMBRE	0	Visa
<u>32</u>	2023/12/31	VISA DESJA VISA DESJARDINS	6 941,63	ADMINISTRATION DECEMBRE	0	Visa
<u>33</u>	2023/12/01	5142811010 STANTEC	153 281,22	BON DE COMMANDE 2938	c. a.	appel offres public
<u>34</u>	2023/12/17	8199934603 SDII INC (STEPHANE DUPLIN INSTRUMENT.	2 755,97	PO 666830	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>35</u>	2023/12/01	8198323928 SERVICE DE PNEUS COMEAU	6 281,89	PO 666956	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>36</u>	2023/12/14	8195608414 MUNICIPALITE DE BURY	5 507,90	CARRIERE ET SABLIERE 1 MAI AU 31 AOUT 2023	0	entente
<u>37</u>	2023/12/05	8198462721 KRUGER BROMPTON L.P.	5 992,71	TRANSPORT BARDEAUX	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>38</u>	2023/12/04	4186505960 CONSULAIR GESTION GLOBALE AIR ET ENV	3 670,58	PO 584209	c. a.	appel offres public
<u>39</u>	2023/12/04	4186505960 CONSULAIR GESTION GLOBALE AIR ET ENV	2 069,55	PO 584210	c. a.	appel offres public
<u>40</u>	0	0	-	0	0	0

Objet : Valoris – Listes des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Vous trouverez ci-joint :

- liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – janvier 2024.
- liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier.
- liste C – Liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2024.

Impact financier

x Aucune implication financière :

- Prévu au budget :**
- Non prévu au budget :**

Recommandations

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – janvier 2024 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2024 soit et est déposée.

Préparé par : Réjean Pellerin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 16 février 2024

A - LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000\$ ET PLUS ADJUGÉS PAR VALORIS - JANVIER 2024

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2024/01/09	4187810191 ENGLOBE CORP.	39693,19	PERIODE DU 31 DEC 2023 AU 6 JAN 2024	c. a.	appel offres public
<u>2</u>	2024/01/15	8195608400 MRC DU HAUT-SAINT-FRANCOIS	146686,18	PAIEMENT 302-09-2	0	entente partenaires
<u>3</u>	2024/01/29	REDEVANCES MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	395896,7	REDEVANCES 01-10-2023 AU 31-12-2023	0	services publics
<u>4</u>	2024/01/01	8194715077 MILIEM BALANCE ET SOLUTION DE PESAGE	97762,67	Commande N° 0003016	c. a.	appel offres public
<u>5</u>	2024/01/23	8195699086 NEDCO INC.	41285,84	Commande N° 0003015	c. a.	appel offres public
<u>6</u>	0	0	0	0	0	0
<u>7</u>	0	0	0	0	0	0
<u>8</u>	0	0	0	0	0	0
<u>9</u>	0	0	0	0	0	0
<u>10</u>	0	0	0	0	0	0
<u>11</u>	0	0	0	0	0	0
<u>12</u>	0	0	0	0	0	0
<u>13</u>	0	0	0	0	0	0
<u>14</u>	0	0	0	0	0	0
<u>15</u>	0	0	0	0	0	0
<u>16</u>	0	0	0	0	0	0
<u>17</u>	0	0	0	0	0	0
<u>18</u>	0	0	0	0	0	0
<u>19</u>	0	0	0	0	0	0
<u>20</u>	0	0	0	0	0	0

B - LISTE DES CONTRATS ENTRE 2 000\$ ET 25 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR TOTALISANT 25 000\$ DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2024/01/24	8779565696 HYDRO-QUEBEC	3 542,99	ELECTRICITE LES	0	services publics
<u>2</u>	2024/01/16	8779565696 HYDRO-QUEBEC	21 539,41	ELECTRICITE USINE	0	services publics
<u>3</u>	2024/01/09	8779565696 HYDRO-QUEBEC	2 167,02	ELECTRICITE CUBE	0	services publics
<u>4</u>	2024/01/27	4187810191 ENGLOBE CORP.	21 000,33	PERIODE DU 21 AU 27 JAN 2024	c. a.	appel offres public
<u>5</u>	2024/01/24	4187810191 ENGLOBE CORP.	2 283,20	PERIODE DU 14 AU 20 JAN 2024	c. a.	appel offres public
<u>6</u>	2024/01/16	4187810191 ENGLOBE CORP.	6 162,02	PERIODE DU 7 AU 13 JAN 2024	c. a.	appel offres public
<u>7</u>	0	0	-	0	0	0
<u>8</u>	0	0	-	0	0	0
<u>9</u>	0	0	-	0	0	0
<u>10</u>	0	0	-	0	0	0
<u>11</u>	0	0	-	0	0	0
<u>12</u>	0	0	-	0	0	0
<u>13</u>	0	0	-	0	0	0
<u>14</u>	0	0	-	0	0	0
<u>15</u>	0	0	-	0	0	0
<u>16</u>	0	0	-	0	0	0
<u>17</u>	0	0	-	0	0	0
<u>18</u>	0	0	-	0	0	0
<u>19</u>	0	0	-	0	0	0
<u>20</u>	0	0	-	0	0	0
<u>21</u>	0	0	-	0	0	0

C - LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR AYANT ATTEINT 25 000\$ AU COURS D'UN MOIS PRÉCÉDENT EN 2024

No	Date d'adjudication	Fournisseur	Prix adjugé (avant taxes)	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	0	0	-		0	0
<u>2</u>	0	0	-		0	0
<u>3</u>	0	0	-		0	0
<u>4</u>	0	0	-		0	0
<u>5</u>	0	0	-		0	0
<u>6</u>	0	0	-		0	0
<u>7</u>	0	0	-		0	0
<u>8</u>	0	0	-		0	0
<u>9</u>	0	0	-		0	0
<u>10</u>	0	0	-		0	0
<u>11</u>	0	0	-		0	0
<u>12</u>	0	0	-		0	0
<u>13</u>	0	0	-		0	0
<u>14</u>	0	0	-		0	0
<u>15</u>	0	0	-		0	0
<u>16</u>	0	0	-		0	0
<u>17</u>	0	0	-		0	0
<u>18</u>	0	0	-		0	0
<u>19</u>	0	0	-		0	0
<u>20</u>	0	0	-		0	0
<u>21</u>	0	0	-		0	0
<u>22</u>	0	0	-		0	0
<u>23</u>	0	0	-		0	0
<u>24</u>	0	0	-		0	0
<u>25</u>	0	0	-		0	0
<u>26</u>	0	0	-		0	0
<u>27</u>	0	0	-		0	0
<u>28</u>	0	0	-		0	0
<u>29</u>	0	0	-		0	0
<u>30</u>	0	0	-		0	0
<u>31</u>	0	0	-		0	0
<u>32</u>	0	0	-		0	0
<u>33</u>	0	0	-		0	0
<u>34</u>	0	0	-		0	0
<u>35</u>	0	0	-		0	0
<u>36</u>	0	0	-		0	0

Objet : Avis du règlement et dépôt du projet de règlement° 25-1 – Décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 22 000 000 \$ pour la modification de la filière de traitement des eaux de lixiviation générée par le LET, le LES et les installations de compostages de la matière organique.

Mise en contexte /Analyse

Le décret gouvernemental 627-2022, émis le 30 mars 2022 autorisant l'agrandissement du LET de Valoris, comportait une obligation de construire et de mise en exploitation d'une nouvelle filière de traitement des eaux usées. L'équipe technique de Valoris a analysé plusieurs scénarios de filière de traitement et de procédé biologique apte à prendre en charge les eaux usées de façon à rencontrer les normes et objectifs environnementaux de rejet fixés par le décret. D'autre part Valoris a jugé plus avantageux de concevoir une seule installation pour le traitement des eaux usées émises par le LET, le LES et celles générées par les installations de compostage des matières organiques. Plusieurs scénarios de filière de traitement préliminaire ont été présentés et discutés au conseil d'administration lors de la rencontre du 28 avril 2022. Un scénario de filière de traitement a été sélectionné lors de cette réunion du CA et un appel d'offres a été lancé en vue de sélectionner une firme de consultant ayant l'expertise pour en faire l'ingénierie de détail.

Lors de la réunion régulière du conseil du 7 octobre 2022, le CA adjudiquait l'offre de Stantec pour les services professionnels découlant de l'appel d'offres AO 2021-21, pour la préparation des plans et devis de la modification du système de traitement des eaux de lixiviation des eaux de lixiviation du LET. Au mois de novembre 2023, la firme Stantec nous présentait l'estimation des coûts de modification de la filière de traitement des eaux de lixiviation générées par le LET, le LES et les installations de compostages de la matière organique. L'estimation des coûts s'élève à 21 794 126 \$ de contingence et taxes nettes incluses. Les montants proposés par tranche du prêt sont les suivants pour un emprunt total maximum de 22 000 000 \$:

Tranche	Durée de l'amortissement	Montant
No 1	40 ans	9 915 000 \$
No 2	25 ans	4 690 000 \$
No 3	20 ans	5 860 000 \$
No 4	15 ans	489 000 \$
Total		20 954 900 \$
Taxes nettes		1 045 100 \$
Règlement 25-1		22 000 000 \$

Impact financier

- Aucune implication financière :
- Règlement d'emprunt n° 25-1
- Non prévu au budget

Pièces jointes

Projet de règlement no. 25-1

Recommandations

_____, membre du conseil d'administration, donne l'avis suivant :

« PRENEZ AVIS qu'à une prochaine séance du conseil d'administration sera présenté, pour étude et adoption, le Règlement n° 25-1 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 22 000 000 \$ pour la modification de la filière de traitement des eaux de lixiviation générée par le LET, le LES et les installations de compostage des matières organiques. ».

Et dépose le projet de règlement n° 25-1.

Préparé par : Réjean Pellerin, contrôleur
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général par intérim
Date : 12 février 2024

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 25-1 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR LA MODIFICATION DE LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DES EAUX DE LIXIVIATION GÉNÉRÉES PAR LE LET, LE LES ET PAR LES INSTALLATIONS DE COMPOSTAGES DE LA MATIÈRE ORGANIQUE.

ATTENDU QUE la Régie est propriétaire d'un site dédié à la réception, la gestion et la valorisation des matières résiduelles comprenant un lieu d'enfouissement technique (LET) à Bury ;

ATTENDU QUE le gouvernement a autorisé par décret l'agrandissement du LET de Valoris, qui comporte une obligation d'aménager une nouvelle filière de traitement des eaux usées et de procéder à sa mise en exploitation;

ATTENDU QU'IL est donc impératif pour l'agrandissement du LET d'investir dans une filière améliorée de traitement des eaux de lixiviation pour le secteur LET;

ATTENDU que Valoris a également la responsabilité de traiter les eaux usées du LES et des eaux usées générés par les installations de compostage des matières organiques;

ATTENDU que la filière de traitement projeté vise à optimiser le traitement actuel en modifiant le processus d'épuration soit par la modification des infrastructures en place et/ou soit par l'ajout d'unités de traitement mieux adaptées aux caractéristiques et au volume des eaux de lixiviation générées par le LET et pour atteindre les nouvelles exigences de traitement imposé par le gouvernement.

ATTENDU QUE la Régie ira en soumission prochainement pour l'exécution des travaux ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet effet par _____ lors d'une séance du conseil d'administration tenue le 22 février 2024 ;

À CES CAUSES, sur la proposition de _____, appuyée par _____,

IL EST RÉSOLU :

que le règlement numéro 25-1 décrétant une dépense et un emprunt pour les travaux de modification de la filière de traitement des eaux de lixiviation générées par le LET, par le LES et par les installations de compostage des matières organiques, soit adopté et qu'il décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke est autorisé à effectuer des travaux de modification de la filière de traitement des eaux de lixiviation générées par le LET, par le LES et par les installations de compostage des matières organiques, le tout tel que décrit à l'article 3.

ARTICLE 3

Le conseil d'administration décrète une dépense n'excédant pas vingt-deux millions de dollars 22 000 000.00 \$ (taxes nettes) pour les montants estimés séparés en quatre (4) tranches tels que précisés au tableau 1 suivant :

Tableau 1 : Dépenses prévues et amortissement prévu pour le règlement d'emprunt No 25-1

Tranche	Durée de l'amortissement	Montant
No 1	40 ans	9 915 000 \$
No 2	25 ans	4 690 000 \$
No 3	20 ans	5 860 000 \$
No 4	15 ans	489 000 \$
Total		20 954 900 \$
Taxes nettes		1 045 100 \$
Règlement 25-1		22 000 000 \$

ARTICLE 4

Pour l'application du présent règlement et pour se procurer cette somme, la Régie intermunicipale décrète un emprunt pour quatre (4) périodes variables de remboursement tel que précisé au tableau 1.

ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et aux remboursements en capital des échéances annuelles, il est affecté par le présent règlement, annuellement, une partie du fonds d'administration de la Régie et si les sommes disponibles en provenance du fonds d'administration sont insuffisantes, il est exigé de chaque municipalité partie à l'entente constituant la Régie, une contribution conformément aux articles 8.1 et 9.1 de cette entente.

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité des dépenses décrétées par le présent règlement, notamment, le cas échéant, tout remboursement de la Taxe sur les produits et services (TPS) et la Taxe de vente du Québec (TVQ) qu'elle recevra à l'égard du coût des travaux.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt, correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8

Les autres détails relatifs au présent règlement seront réglés et déterminés par résolution du conseil, le tout conformément à la loi.

ARTICLE 9

Le présent règlement remplace le règlement d'emprunt No 25 adopté par résolution de la Régie portant le numéro 2020-05-28-0865.

ARTICLE 10

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION : 22 février 2024
PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT : 22 février 2024
ADOPTION DU RÈGLEMENT :
ENTRÉE EN VIGUEUR :

COPIE CERTIFIÉE CONFORME AUX LIVRES DES DÉLIBÉRATIONS CE : xx avril 2024

Le secrétaire-trésorier

M. Jean-Jacques Caron

ANNEXE « A »

**Ententes de constitution de la Régie intermunicipale
du centre de valorisation des matières résiduelles
du Haut-Saint-François et de Sherbrooke**

Objet : Valoris – Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel décembre 2023 / cumulatif 2022

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Vous trouverez ci-joint le bilan mensuel et cumulatif au 31 décembre 2023 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury.

Pour les fins d'analyse comparative, le bilan cumulatif 2022 à la même date est présenté.

Impact financier

X Aucune implication financière :

Prévu au budget :

Non prévu au budget :

Recommandations

Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 décembre 2023 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

Préparé par : Geneviève Morin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 15 février 2023

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 31 décembre 2023

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2023	Janv - Déc 2 022	Différence	%	
Municipalités membres																	
Ascot Corner	53 250	47 150	58 960	62 630	57 990	63 820	62 460	64 700	65 070	61 270	65 950	91 150	754 400	727 790	26 610	4%	
Bury	14 910	14 130	15 230	19 260	37 240	22 190	20 190	19 870	18 800	23 520	27 520	21 390	254 250	242 350	11 900	5%	
Chartierville	9 430	6 710	5 570	7 520	11 600	10 040	6 820	6 450	12 900	6 160	5 740	5 700	94 640	106 900	-12 260	-11%	
Cookshire-Eaton	136 420	121 090	137 760	86 130	182 490	76 340	114 190	78 150	76 170	126 610	111 480	69 120	1 315 950	1 925 140	-609 190	-32%	
Dudswell	30 430	26 820	28 640	38 140	48 230	37 740	38 740	51 360	38 180	58 930	33 860	29 550	460 620	453 300	7 320	2%	
East Angus	97 290	83 120	97 740	80 540	103 870	92 210	150 810	137 180	83 540	132 420	97 510	80 660	1 236 890	1 260 030	-23 140	-2%	
Hampden	3 620	5 840	3 590	3 110	5 210	3 960	4 580	5 220	7 060	2 500	3 400	3 075	51 165	80 156	-28 991	-36%	
La Patrie	15 570	11 530	13 360	14 310	15 320	35 640	15 150	23 090	17 200	20 420	12 250	14 400	208 240	332 854	-124 614	-37%	
Lingwick	10 440	4 680	6 310	9 510	18 910	14 210	12 020	11 530	11 770	13 820	9 750	10 500	133 450	158 800	-25 350	-16%	
Newport	21 210	12 440	13 210	16 650	31 240	15 520	16 870	26 390	18 510	15 690	17 320	14 140	219 190	212 270	6 920	3%	
Scotstown	11 860	8 680	9 390	13 680	10 280	28 740	12 930	13 200	12 910	11 200	11 270	15 175	159 315	170 900	-11 585	-7%	
St-Isidore de Clifton	19 100	8 840	18 230	12 110	28 770	15 640	14 720	15 570	15 300	23 300	21 580	8 960	202 120	185 860	16 260	9%	
Weedon	67 710	37 420	72 410	58 140	69 830	93 160	76 650	78 210	66 740	78 110	56 080	47 160	801 620	819 400	-17 780	-2%	
Westbury	14 220	12 200	24 760	17 460	18 180	16 730	18 690	16 260	38 770	9 310	15 050	12 660	214 290	214 840	-550	0%	
Sherbrooke	2 561 590	2 226 600	2 429 210	2 818 360	3 440 000	2 967 470	3 153 800	3 368 370	2 791 620	3 210 790	2 947 320	2 291 780	34 206 910	34 240 960	-34 050	0%	
Total	3 067 050	2 627 250	2 934 370	3 257 550	4 079 160	3 493 410	3 718 620	3 915 550	3 274 540	3 794 050	3 436 080	2 715 420					
													Total A	40 313 050	41 131 550	-818 500	-2%
Municipalités non-membre																	
Racine	12 610	17 230	23 110	24 780	41 100	26 120	21 640	27 290	22 160	31 550	19 030	19 730	286 350	297 110	-10 760	-4%	
St-Claude	29 610	14 670	14 000	32 210	39 190	31 700	17 210	35 090	15 710	33 970	15 710	14 760	293 830	287 490	6 340	2%	
Valcourt	12 700	10 090	11 750	14 220	39 310	16 210	17 420	17 130	15 880	21 610	14 530	11 110	201 960	199 050	2 910	1%	
Val-Joli	12 850	29 950	15 090	17 520	35 730	40 100	34 960	19 310	33 460	16 750	32 010	18 120	305 850	0	305 850	#DIV/0!	
Total	67 770	71 940	63 950	88 730	155 330	114 130	91 230	98 820	87 210	103 880	81 280	63 720					
													Total B	1 087 990	783 650	304 340	39%
Autres																	
Déchets autres	137 540	127 050	290 470	494 410	538 170	300 480	265 180	177 490	1 461 950	299 970	333 220	373 180	4 799 110	3 076 330	1 722 780	56%	
Déchets transporteurs	0	0	0	0	736 670	775 900	0	0	0	0	323 160	187 420	2 023 150	0	2 023 150	#DIV/0!	
Centre de transfert (autres)	120 720	114 130	168 790	0	199 810	151 570	158 480	226 770	191 570	173 100	231 450	189 930	1 926 320	1 976 770	-50 450	-3%	
Rejet centre de tri	2 490	2 000	76 050	171 730	11 020	6 760	7 210	5 040	14 010	8 810	11 170	127 100	443 390	156 540	286 850	183%	
Total	260 750	243 180	535 310	666 140	1 485 670	1 234 710	430 870	409 300	1 667 530	481 880	899 000	877 630					
													Total C	9 191 970	5 209 640	3 982 330	76%
Total enfouissement																	
	3 395 570	2 942 370	3 533 630	4 012 420	5 720 160	4 842 250	4 240 720	4 423 670	5 029 280	4 379 810	4 416 360	3 656 770					
													Total A+B+C=D	50 593 010	47 124 840	3 468 170	7%

en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE - VALORIS

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 31 décembre 2023

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2023	Janv - Déc 2 022	Différence	%
RECOUVREMENT																
Recouvrement contrat	212 090	269 890	228 260	267 920	586 130	347 430	329 350	377 450	471 430	394 310	867 640	449 080	4 800 980	3 980 200	820 780	21%
Recouvrement final		0	0	0	191 480	0	0	0	0	16 440	0	0	207 920	1 206 610	-998 690	-83%
Recouvrement journalier	137 810	0	0	71 220	2 323 810	896 260	899 920	651 300	1 040 030	1 114 450	126 290	209 920	7 471 010	4 041 800	3 429 210	85%
Recouvrement SLM		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!
TOTAL	349 900	269 890	228 260	339 140	3 101 420	1 243 690	1 229 270	1 028 750	1 511 460	1 525 200	993 930	659 000				
												Total E	12 479 910	9 228 610	3 251 300	35%
CENTRE DE TRI																
Agréga clients	18 100	44 770	75 210	95 250	116 470	123 290	84 250	81 620	102 900	89 260	73 090	174 010	1 078 220	656 290	421 930	64%
Bardeaux asphalte	1 240	4 960	9 210	32 180	61 810	59 210	44 520	60 510	78 690	59 970	13 640	15 350	441 290	512 250	-70 960	-14%
CRD	330 850	311 540	405 500	412 940	852 100	879 530	571 460	847 180	506 330	894 440	1 597 750	863 350	8 472 970	5 265 180	3 207 790	61%
CRD - Partenaire	43 050	35 840	58 420	52 010	123 130	91 880	74 780	52 510	107 640	157 810	26 850	11 170	835 090	889 600	-54 510	-6%
Souche	0	119 650	0	12 280	42 630	37 810	18 420	35 470	24 610	1 510	21 390	15 590	329 360	114 640	214 720	187%
TOTAL	393 240	516 760	548 340	604 660	1 196 140	1 191 720	793 430	1 077 290	820 170	1 202 990	1 732 720	1 079 470				
												Total F	11 156 930	7 437 960	3 718 970	50%
CENTRE DE TRANSFERT																
Bardeaux asphalte (vers Bury)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 780	-5 780	-100%
CRD - Centre de transfert	62 640	84 580	154 650	189 950	178 120	217 760	203 250	192 490	248 480	223 460	150 300	92 230	1 997 910	1 072 880	925 030	86%
Bardeaux asphalte (vers valorisation)	0	0	0	260 370	608 230	373 790	279 720	321 380	382 880	286 030	143 880		2 656 280	3 866 930	-1 210 650	-31%
												Total G	4 654 190	4 945 590	-291 400	-6%
Ecocentre Sherbrooke (vers Bury)																
CRD - Ecocentre	154 610	118 460	176 550	391 770	594 080	502 680	564 380	596 120	433 620	495 450	345 670	188 840	4 562 230	4 006 040	556 190	14%
Bois propre (branche)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!
Matériaux granulaires	52 710	45 460	78 160	233 900	434 970	401 200	273 010	385 380	272 820	409 000	145 170	54 120	2 785 900	2 662 760	123 140	5%
Terre	0	0	0	49 980	365 990	252 180	263 060	402 970	263 500	408 910	98 710		2 105 300	1 963 510	141 790	7%
Bardeaux - Ecocentre	0	0	5 420	13 520	0	0	4 130	7 360	4 680	0	0	5 890	41 000	20 070	20 930	104%
TOTAL	207 320	163 920	260 130	689 170	1 395 040	1 156 060	1 104 580	1 391 830	974 620	1 313 360	589 550	248 850				
												Total H	9 494 430	8 652 380	842 050	10%
Tamissage grossier Kruger											111 890	339 340	451 230	0	451 230	#DIV/0!
Projet Kruger - CRIBIQ												258 620	258 620	0	258 620	#DIV/0!

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE - VALORIS

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Traitement par compostage - Bilan au 31 décembre 2023

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2023	Janv - Déc 2 022	Différence	%
Municipalités membres																
Ascot Corner	11 700	10 560	12 050	32 340	43 230	28 970	36 470	32 060	30 280	26 560	29 110	8 850	302 180	291 690	10 490	4%
Bury	4 350	3 470	2 990	8 800	5 240	12 490	8 680	12 950	8 790	4 300	7 930	3 080	83 070	83 420	-350	0%
Chartierville	0	0	0	0	0	1 250	860	1 070	2 160	970	1 380	0	7 690	0	7 690	#DIV/0!
Cookshire-Eaton	17 220	20 920	19 950	80 510	67 870	57 460	57 680	66 150	53 830	67 420	34 290	18 660	561 960	555 690	6 270	1%
Dudswell	4 820	3 600	7 210	7 660	35 360	19 380	16 240	24 090	20 640	19 020	8 410	6 990	173 420	173 400	20	0%
East Angus	7 860	6 520	24 550	39 220	41 460	46 910	42 160	45 760	51 940	42 330	26 600	7 550	382 860	410 720	-27 860	-7%
Hampden	0	0	0	1 050	1 410	900	300	370	930	100	530	0	5 590	0	5 590	#DIV/0!
La Patrie	0	3 160	1 700	2 790	7 030	2 490	1 730	2 150	3 530	2 120	4 780	0	31 480	46 090	-14 610	-32%
Lingwick	0	580	320	440	630	500	390	240	470	200	250	0	4 020	0	4 020	#DIV/0!
Newport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!
Scotstown	0	2 110	1 300	1 400	5 030	3 880	3 500	4 240	2 990	5 600	2 550	0	32 600	31 670	930	3%
St-Isidore de Clifton	2 040	1 590	2 540	2 600	5 470	2 680	3 450	3 810	3 620	4 270	2 030	3 800	37 900	41 610	-3 710	-9%
Weedon	7 530	8 310	8 360	22 480	32 460	28 950	31 850	42 120	31 870	30 310	15 370	7 740	267 350	257 980	9 370	4%
Westbury	4 000	2 940	2 990	4 890	8 220	9 240	7 310	7 710	9 140	6 310	4 360	2 390	69 500	76 370	-6 870	-9%
Sherbrooke	721 800	379 560	835 910	1 373 720	2 204 610	1 826 940	1 966 210	2 211 220	1 844 810	2 235 660	835 000	489 580	16 925 020	17 025 640	-100 620	-1%
Total	781 320	443 320	919 870	1 577 900	2 458 020	2 042 040	2 176 830	2 453 940	2 065 000	2 445 170	972 590	548 640				
												Total A	18 884 640	18 994 280	-109 640	-1%

en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique

Objet : Valoris – Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel
janvier 2024 / cumulatif 2023

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Vous trouverez ci-joint le bilan mensuel et cumulatif au 31 janvier 2024 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury.

Pour les fins d'analyse comparative, le bilan cumulatif 2023 à la même date est présenté.

Impact financier

X Aucune implication financière :

Prévu au budget :

Non prévu au budget :

Recommandations

Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 janvier 2024 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

Préparé par : Geneviève Morin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 15 février 2023

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 31 janvier 2024

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2024	Janv - Déc 2 023	Différence	%	
Municipalités membres																	
Ascot Corner	54 400												54 400	53 250	1 150	2%	
Bury	15 070												15 070	14 910	160	1%	
Chartierville	4 280												4 280	9 430	-5 150	-55%	
Cookshire-Eaton	70 330												70 330	136 420	-66 090	-48%	
Dudswell	30 720												30 720	30 430	290	1%	
East Angus	107 160												107 160	97 290	9 870	10%	
Hampden	1 930												1 930	3 620	-1 690	-47%	
La Patrie	9 870												9 870	15 570	-5 700	-37%	
Lingwick	6 120												6 120	10 440	-4 320	-41%	
Newport	14 610												14 610	21 210	-6 600	-31%	
Scotstown	8 760												8 760	11 860	-3 100	-26%	
St-Isidore de Clifton	18 010												18 010	19 100	-1 090	-6%	
Weedon	73 240												73 240	67 710	5 530	8%	
Westbury	13 170												13 170	14 220	-1 050	-7%	
Sherbrooke	1 911 390												1 911 390	2 561 590	-650 200	-25%	
Total	2 339 060	0	2 339 060	3 067 050	-727 990	-24%											
Municipalités non-membre																	
Racine	0												0	12 610	-12 610	-100%	
St-Claude	32 260												32 260	29 610	2 650	9%	
Valcourt	14 590												14 590	12 700	1 890	15%	
Val-Joli	28 660												28 660	12 850	15 810	123%	
Total	75 510	0	75 510	67 770	7 740	11%											
Autres																	
Déchets autres	159 190												159 190	137 540	21 650	16%	
Déchets transporteurs	348 520												348 520	0	348 520	#DIV/0!	
Centre de transfert (autres)	158 600												158 600	120 720	37 880	31%	
Rejet centre de tri	233 140												233 140	2 490	230 650	9263%	
Total	899 450	0	899 450	260 750	638 700	245%											
Total enfouissement	3 314 020	0	3 314 020	3 395 570	-81 550	-2%											
													Total A+B+C=D	3 314 020	3 395 570	-81 550	-2%

en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE - VALORIS

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 31 janvier 2024

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2024	Janv - Déc 2 023	Différence	%
RECOUVREMENT																
Recouvrement contrat	510 410												510 410	212 090	298 320	141%
Recouvrement final	0												0	0	0	#DIV/0!
Recouvrement journalier	0												0	137 810	-137 810	-100%
Recouvrement SLM	0												0	0	0	#DIV/0!
TOTAL	510 410	0	510 410	349 900	160 510	46%										
													Total E			
CENTRE DE TRI																
Agréga clients	12 130												12 130	18 100	-5 970	-33%
Bardeaux asphalte	0												0	1 240	-1 240	-100%
CRD	918 090												918 090	330 850	587 240	177%
CRD - Partenaire	18 760												18 760	43 050	-24 290	-56%
Souche	0												0	0	0	#DIV/0!
TOTAL	948 980	0	948 980	393 240	555 740	141%										
													Total F			
CENTRE DE TRANSFERT																
Bardeaux asphalte (vers Bury)	0												0	0	0	#DIV/0!
CRD - Centre de transfert	76 250												76 250	62 640	13 610	22%
Bardeaux asphalte (vers valorisation)													0	0	0	#DIV/0!
													Total G			
													76 250	62 640	13 610	22%
Ecocentre Sherbrooke (vers Bury)																
CRD - Ecocentre	188 330												188 330	154 610	33 720	22%
Bois propre (branche)	0												0	0	0	#DIV/0!
Matériaux granulaires	41 870												41 870	52 710	-10 840	-21%
Terre	0												0	0	0	#DIV/0!
Bardeaux - Ecocentre	0												0	0	0	#DIV/0!
TOTAL	230 200	0	230 200	207 320	22 880	11%										
													Total H			
Tamassage grossier Kruger	410 200												410 200	0	410 200	#DIV/0!
Projet Kruger - CRIBIQ	702 890												702 890	0	702 890	#DIV/0!

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE - VALORIS

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Traitement par compostage - Bilan au 31 janvier 2024

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2024	Janv 2 023	Différence	%
Municipalités membres																
Ascot Corner	14 560												14 560	11 700	2 860	24%
Bury	2 330												2 330	4 350	-2 020	-46%
Chartierville	1 350												1 350	0	1 350	#DIV/0!
Cookshire-Eaton	20 120												20 120	17 220	2 900	17%
Dudswell	4 110												4 110	4 820	-710	-15%
East Angus	5 200												5 200	7 860	-2 660	-34%
Hampden	500												500	0	500	#DIV/0!
La Patrie	2 360												2 360	0	2 360	#DIV/0!
Lingwick	200												200	0	200	#DIV/0!
Newport	1 640												1 640	0	1 640	#DIV/0!
Scotstown	3 360												3 360	0	3 360	#DIV/0!
St-Isidore de Clifton	1 580												1 580	2 040	-460	-23%
Weedon	6 360												6 360	7 530	-1 170	-16%
Westbury	3 280												3 280	4 000	-720	-18%
Sherbrooke	982 810												982 810	721 800	261 010	36%
Total	1 049 760	0	1 049 760	781 320	268 440	34%										
												Total A				

en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique

Objet : Achat de gré à gré d'un évaporateur d'eau Éco-Mister pour le traitement des eaux du LET et du LES

Mise en contexte

Suite au mois de juillet et du début du mois d'août très pluvieux de 2023, le bilan a été fait au niveau des bassins d'accumulation des eaux en date du 1^{er} juillet. À cette date, le niveau du bassin d'accumulation aurait dû diminuer de 10 000 m³ en juillet, mais a plutôt augmenté de 4 399 m³ et selon nos prévisions, le niveau du bassin d'accumulation du LET était environ 1 000 m³ en surplus par rapport aux prévisions malgré l'installation de toiles sur les LET 1 et 2 en date du 31 juillet. Les pluies du début août démontraient que les bassins ne baissaient pas non plus et que la température de l'air diminuait rapidement également (quatre jours sous la barre des 20 degrés Celsius pour la température maximale).

Dans ce contexte, Valoris a effectué des recherches afin de trouver une solution pour réduire le niveau des bassins. Des améliorations ont été apportées aux systèmes de traitement, notamment en ajoutant de l'aération et en améliorant le système de dosage de produits chimiques au traitement du LES afin d'augmenter le débit de traitement. Comme la situation devenait de plus en plus critique, à la mi-août, des discussions ont été entamées avec *Slimline Manufacturing* qui a développé une technologie similaire à des canons à neige, mais qui permet de pomper du lixiviat et de le disperser en fines gouttelettes dans l'air afin d'évaporer une partie substantielle de l'eau sans contaminer l'atmosphère. Un coût de 75 000 \$ plus la taxe sur les produits et services et le transport (5 800 \$) pour un équipement usagé et reconditionné au complet a été soumis à Valoris. Compte tenu de l'urgence, une commande a été effectuée par Valoris pour un montant de 10 000 \$ par mois durant 3 mois en 2023 et d'une balance de 45 000 \$ payable en 2024.

Impact financier

- Aucune implication financière :
- Prévu au budget :
- Non prévu au budget

Recommandation

CONSIDÉRANT L'urgence de réduire le volume d'eau en attendant l'autorisation de traiter l'eau du LET2 avant la construction de la nouvelle station de traitement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE la technologie est sans équivalent en Amérique du Nord;

CONSIDÉRANT QUE le montant du contrat au moment de l'adjudication est de 75 000 \$, taxes et transport en sus;

IL EST RÉSOLU :

QUE Valoris octroie le contrat à *Slimline Manufacturing* pour un montant total de 75 000 \$, taxes et transport en sus.

Préparé par : Alain Berrouard, directeur de site

Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général par intérim

Date : 23 février 2024

Objet : Dépôt du Règlement no 6-1 modifiant le Règlement no 6 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Le délégué, Eugène Gagné, a donné l'avis du règlement n° 6-1 et a déposé le projet de ce règlement le 25 janvier 2024.

Analyse

Impact financier

Aucune implication financière :

Prévu au budget :

Non prévu au budget :

Recommandations

Après mention de l'objet du règlement par le directeur général,

Considérant que le délégué, Eugène Gagné, a donné l'avis du règlement n° 6-1 et a déposé le projet de ce règlement le 25 janvier 2024 conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Que le Règlement n° 6-1 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 6-1, qu'il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par la présidente du conseil et le directeur général et déposé sous la garde de ce dernier.

Préparé par : Geneviève Morin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 15 février 2024

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1 ÉTABLISSANT LA RÉMUNÉRATION DU
PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE**

Séance du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue au 107, Chemin Maine Central, à Bury, le 25 janvier 2024, présidée par M. Robert Roy, à laquelle assistaient les délégués Mme Christelle Lefèbre, déléguée Ville de Sherbrooke, M. Claude Charron, délégué Ville de Sherbrooke, Mme Catherine Boileau, déléguée Ville de Sherbrooke, M. Denis Savage, délégué MRC du Haut-Saint-François et M. Eugène Gagné, délégué MRC du Haut-Saint-François.

ATTENDU QUE la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, c. T-11.001), applicable à la Régie en vertu des articles 468.26 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et de l'article 595 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), détermine les pouvoirs du conseil en matière de rémunération de ses membres;

ATTENDU QU' il y a lieu d'adopter un règlement prescrivant les règles de rémunération du président, du vice-président et des autres membres du conseil d'administration de la Régie pour l'exercice financier 2024 et les exercices financiers suivants;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné et que le projet de règlement a été présenté et déposé par Eugène Gagné lors de la séance régulière tenue le 25 janvier 2024;

ATTENDU QUE l'avis public annonçant l'adoption du présent règlement a été publié selon les exigences de la Loi;

**IL EST ORDONNÉ ET DECRETÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 6 qui se lit
comme suit :**

RÈGLEMENT NUMÉRO 6 ÉTABLISSANT LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE

Article 1 **Préambule**

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 2 **Rémunération du président**

Le président de la Régie a droit à une rémunération de 540 \$ par mois.

Article 3 **Rémunération du vice-président**

Le vice-président de la Régie a droit à une rémunération de 540\$ par mois.

Article 4 **Rémunération des membres du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président et du vice-président, ont droit à une rémunération de 128,60 \$ par séance du conseil d'administration régulière ou extraordinaire.

Article 5 **Allocation de dépenses**

Le président, le vice-président et autres membres du conseil d'administration de la Régie reçoivent, en plus de la rémunération fixée par le présent règlement, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de leur rémunération prévue aux articles 2, 3 ou 4, jusqu'à concurrence des limites imposées par la loi.

Article 6 **Indexation**

La rémunération telle qu'établie par le présent règlement sera indexée à la hausse, pour chaque exercice financier à compter de l'exercice financier 2025, en fonction de l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada pour la province de Québec encouru lors de l'année précédente.

Article 7 **Application**

Le directeur général secrétaire-trésorier de la Régie est responsable de l'application du présent règlement.

Article 8 **Rétroactivité**

Le présent règlement est rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

Article 9 **Abrogation**

Le présent règlement abroge et remplace le *Règlement numéro 6 établissant la rémunération du président et des autres membres du conseil d'administration de la Régie*.

Article 10 **Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSÉ À Bury, ce 22^e jour de février 2024.

Le président,

M. Robert Roy

Le directeur général et
secrétaire-trésorier par intérim

M. Jean-Jacques Caron

AVIS DE MOTION: 25 janvier 2024

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT : 25 janvier 2024

AVIS PUBLIC:

ADOPTION :

ENTRÉE EN VIGUEUR :

Objet : Avis du règlement et dépôt du projet de règlement no 5-12 modifiant le Règlement no 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Suite aux interventions répétées du MELCCFP, Valoris a dû modifier sa façon de gérer les agrégats. Entre autres, nous ne pouvons plus accepter et valoriser l'asphalte.

Analyse

Impact financier

Aucune implication financière :

Prévu au budget :

Non prévu au budget :

Recommandations

Le délégué _____ donne l'avis suivant :

« PRENEZ AVIS qu'à une prochaine séance du conseil d'administration sera présenté, pour étude et adoption, le Règlement n° 5-12 modifiant le Règlement n° 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke de manière à modifier certains tarifs pour le site de Bury de la Régie. »

et dépose le projet de règlement n° 5-12.

Préparé par : Geneviève Morin

Approuvé par : Jean-Jacques Caron

Date : 15 février 2024

RÈGLEMENT NUMÉRO 5-12

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 5
 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION
 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE**

IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 5-12, CE QUI SUIT :

Article 1.- L'article 5.2.1 du Règlement numéro 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke est abrogé et remplacé par le suivant :

« 5.2.1 Tarifs – Site de Bury

Les tarifs pour le traitement des matières résiduelles acheminées au site de Bury de la Régie sont fixés comme suit :

Description	Tarif Membre	Tarif Non-membre	Tarif Client
Déchets ⁽¹⁾	216,00 \$ / tonne (tarif minimal de 20,00 \$)	92,00 \$ / tonne (tarif minimal de 20,00 \$)	133,00 \$ / tonne (tarif minimal de 20,00 \$)
Déchets enfouissement immédiat ⁽¹⁾ (amiante, animaux morts, saisie de drogues, etc.)	216,00 \$ / tonne	157,00 \$ / tonne	192,00 \$ / tonne
Matières organiques	78,78 \$ / tonne	78,78 \$ / tonne	78,78 \$ / tonne
Matériaux CRD admissibles (contenu de qualité supérieure à 70 %)	60,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne
Surcharge :	0,00 \$ / tonne	0,00 \$ / tonne	0,00 \$ / tonne
Total :	60,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne
Matériaux CRD admissibles (contenu de qualité entre 60% et 70 %)	60,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne
Surcharge :	18,00 \$ / tonne	19,50 \$ / tonne	19,50 \$ / tonne
Total :	78,00 \$ / tonne	84,50 \$ / tonne	84,50 \$ / tonne

Matériaux CRD admissibles (contenu de qualité entre 50 % et 60 % inclusivement)	60,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne
Surcharge :	36,00 \$ / tonne	39,00 \$ / tonne	39,00 \$ / tonne
Total :	96,00 \$ / tonne	104,00 \$ / tonne	104,00 \$ / tonne
Matériaux CRD résidus de compostage	40,00 \$ / tonne	40,00 \$ / tonne	40,00 \$ / tonne
Déchets CRD déclassés ⁽¹⁾ (contenu de qualité inférieure à 50 %)	216,00 \$ / tonne	92,00 \$ / tonne	133,00 \$ / tonne
Rechargement des matériaux CRD déclassés en déchets (lorsque déchargés sur quai de réception CRD)	150,00 \$ / voyage	150,00 \$ / voyage	150,00 \$ / voyage
Souches et branches supérieures à 30 cm de diamètre et/ou 3 m de longueur	60,00 \$ / tonne	75,00 \$ / tonne	75,00 \$ / tonne
Branches Diamètre 30 cm et moins et Longueur 3 m et moins	35,00 \$ / tonne	40,00 \$ / tonne	45,00 \$ / tonne
Bardeaux d'asphalte 100% triés	75,00 \$ / tonne	75,00 \$ / tonne	80,00 \$ / tonne
Bardeaux d'asphalte non triés	110,00 \$ / tonne	110,00 \$ / tonne	130,00 \$ / tonne
<u>Béton armé</u>	<u>50,00 \$ / tonne</u>	<u>50,00 \$ / tonne</u>	<u>50,00 \$ / tonne</u>
<u>Agrégat pur</u>	<u>25,00 \$ / tonne</u>	<u>25,00 \$ / tonne</u>	<u>25,00 \$ / tonne</u>
<u>Agrégat avec impureté</u>	<u>50,00 \$ / tonne</u>	<u>50,00 \$ / tonne</u>	<u>50,00 \$ / tonne</u>
<u>Terre végétale</u>	<u>10,00 \$ / tonne</u>	<u>10,00 \$ / tonne</u>	<u>10,00 \$ / tonne</u>
<u>Porcelaine, tuile, céramique, toilette déchets enfouissement</u>	<u>216,00 \$ / tonne</u>	<u>92,00 \$ / tonne</u>	<u>133,00 \$ / tonne</u>
<u>Asphalte déchet enfouissement</u>	<u>216,00 \$ / tonne</u>	<u>92,00 \$ / tonne</u>	<u>133,00 \$ / tonne</u>
Sols contaminés – non utilisables comme matériaux de recouvrement journalier ⁽¹⁾	216,00 \$ / tonne	92,00 \$ / tonne	133,00 \$ / tonne
Recouvrement journalier	10,00 \$ / tonne	20,00 \$ / tonne	20,00 \$ / tonne plus taxes
Sols contaminés A-B – recouvrement journalier LET	10,00 \$ / tonne	12,00 \$ / tonne	12,00 \$ / tonne plus taxes
Sols contaminés A-B – recouvrement final (LES)	10,00 \$ / tonne	10,00 \$ / tonne	10,00 \$ / tonne plus taxes

Sols contaminés B-C – recouvrement journalier ou final	15,00 \$ / tonne	20,00 \$ / tonne	20,00 \$ / tonne plus taxes
Pesée publique	s/o	s/o	15,00\$ / pesée plus taxes
Grattage de boîte	100,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)	100,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)	100,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)

Note : le tarif pour le traitement des matières organiques inclus les taxes nettes

(1) Redevances applicables en sus du tarif exigé.

Article 2.- Abrogations

Le présent règlement abroge toute résolution, ordonnance, règlement ou tout procès-verbal incompatible avec les dispositions ou fins du présent règlement, adopté ou qui origine de la Régie.

Article 3.- Effets des abrogations

Les abrogations faites en vertu du présent règlement ne portent atteinte à aucun droit acquis, aucune obligation existante, aucune procédure en cours, aucune peine en cours, ni aucun acte accompli, décidé, ordonné ou conclu ou qui doit être fait en vertu de ces règlements et de leurs modifications; notamment, mais sans restreindre la portée de ce qui précède, elles ne portent pas atteinte aux résolutions prises, aux ordres donnés, aux contrats conclus, aux franchises ou privilèges accordés ou à toutes autres choses faites sous l'empire de ces règlements ou de leurs modifications; ni aux droits et devoirs des officiers, fonctionnaires et employés de la Régie, lesquels continuent d'exercer leurs fonctions tant qu'il n'en est pas décidé autrement en vertu du présent règlement; mais au contraire, tous ces actes, et choses continuent d'être régis par les dispositions de ces règlements et de leurs modifications jusqu'à ce qu'ils soient modifiés, remplacés ou révoqués sous l'empire du présent règlement.

Article 4.- Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSÉ À BURY, ce

Le président du conseil,

Robert Roy

Le directeur général,

Jean-Jacques Caron

Nous certifions que le Règlement n° 5-12 a été soumis aux approbations suivantes :

Avis du règlement et dépôt du projet de règlement : 22 février 2024;

Adoption par le conseil :

Publication :

Entrée en vigueur : 1^{er} mai 2024

Le président du conseil,

Robert Roy

Le directeur général,

Jean-Jacques Caron

RÈGLEMENT NUMÉRO 5-12

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 5
 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION
 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE**

IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 5-12, CE QUI SUIT :

Article 1.- L'article 5.2.1 du Règlement numéro 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke est abrogé et remplacé par le suivant :

« 5.2.1 Tarifs – Site de Bury

Les tarifs pour le traitement des matières résiduelles acheminées au site de Bury de la Régie sont fixés comme suit :

Description	Tarif Membre	Tarif Non-membre	Tarif Client
Déchets ⁽¹⁾	216,00 \$ / tonne (tarif minimal de 20,00 \$)	92,00 \$ / tonne (tarif minimal de 20,00 \$)	133,00 \$ / tonne (tarif minimal de 20,00 \$)
Déchets enfouissement immédiat ⁽¹⁾ (amiante, animaux morts, saisie de drogues, etc.)	216,00 \$ / tonne	157,00 \$ / tonne	192,00 \$ / tonne
Matières organiques	78,78 \$ / tonne	78,78 \$ / tonne	78,78 \$ / tonne
Matériaux CRD admissibles (contenu de qualité supérieure à 70 %)	60,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne
Surcharge :	0,00 \$ / tonne	0,00 \$ / tonne	0,00 \$ / tonne
Total :	60,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne
Matériaux CRD admissibles (contenu de qualité entre 60% et 70 %)	60,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne
Surcharge :	18,00 \$ / tonne	19,50 \$ / tonne	19,50 \$ / tonne
Total :	78,00 \$ / tonne	84,50 \$ / tonne	84,50 \$ / tonne

Matériaux CRD admissibles (contenu de qualité entre 50 % et 60 % inclusivement)	60,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne	65,00 \$ / tonne
Surcharge :	36,00 \$ / tonne	39,00 \$ / tonne	39,00 \$ / tonne
Total :	96,00 \$ / tonne	104,00 \$ / tonne	104,00 \$ / tonne
Matériaux CRD résidus de compostage	40,00 \$ / tonne	40,00 \$ / tonne	40,00 \$ / tonne
Déchets CRD déclassés ⁽¹⁾ (contenu de qualité inférieure à 50 %)	216,00 \$ / tonne	92,00 \$ / tonne	133,00 \$ / tonne
Rechargement des matériaux CRD déclassés en déchets (lorsque déchargés sur quai de réception CRD)	150,00 \$ / voyage	150,00 \$ / voyage	150,00 \$ / voyage
Souches et branches supérieures à 30 cm de diamètre et/ou 3 m de longueur	60,00 \$ / tonne	75,00 \$ / tonne	75,00 \$ / tonne
Branches Diamètre 30 cm et moins et Longueur 3 m et moins	35,00 \$ / tonne	40,00 \$ / tonne	45,00 \$ / tonne
Bardeaux d'asphalte 100% triés	75,00 \$ / tonne	75,00 \$ / tonne	80,00 \$ / tonne
Bardeaux d'asphalte non triés	110,00 \$ / tonne	110,00 \$ / tonne	130,00 \$ / tonne
Béton armé	50,00 \$ / tonne	50,00 \$ / tonne	50,00 \$ / tonne
Agrégat pur	25,00 \$ / tonne	25,00 \$ / tonne	25,00 \$ / tonne
Agrégat avec impureté	50,00 \$ / tonne	50,00 \$ / tonne	50,00 \$ / tonne
Terre végétale	10,00 \$ / tonne	10,00 \$ / tonne	10,00 \$ / tonne
Porcelaine, tuile, céramique, toilette déchets enfouissement	216,00 \$ / tonne	92,00 \$ / tonne	133,00 \$ / tonne
Asphalte déchet enfouissement	216,00 \$ / tonne	92,00 \$ / tonne	133,00 \$ / tonne
Sols contaminés – non utilisables comme matériaux de recouvrement journalier ⁽¹⁾	216,00 \$ / tonne	92,00 \$ / tonne	133,00 \$ / tonne
Recouvrement journalier	10,00 \$ / tonne	20,00 \$ / tonne	20,00 \$ / tonne plus taxes
Sols contaminés A-B – recouvrement journalier LET	10,00 \$ / tonne	12,00 \$ / tonne	12,00 \$ / tonne plus taxes
Sols contaminés A-B – recouvrement final (LES)	10,00 \$ / tonne	10,00 \$ / tonne	10,00 \$ / tonne plus taxes

Sols contaminés B-C – recouvrement journalier ou final	15,00 \$ / tonne	20,00 \$ / tonne	20,00 \$ / tonne plus taxes
Pesée publique	s/o	s/o	15,00\$ / pesée plus taxes
Grattage de boîte	100,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)	100,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)	100,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)

Note : le tarif pour le traitement des matières organiques inclus les taxes nettes

(1) Redevances applicables en sus du tarif exigé.

Article 2.- Abrogations

Le présent règlement abroge toute résolution, ordonnance, règlement ou tout procès-verbal incompatible avec les dispositions ou fins du présent règlement, adopté ou qui origine de la Régie.

Article 3.- Effets des abrogations

Les abrogations faites en vertu du présent règlement ne portent atteinte à aucun droit acquis, aucune obligation existante, aucune procédure en cours, aucune peine en cours, ni aucun acte accompli, décidé, ordonné ou conclu ou qui doit être fait en vertu de ces règlements et de leurs modifications; notamment, mais sans restreindre la portée de ce qui précède, elles ne portent pas atteinte aux résolutions prises, aux ordres donnés, aux contrats conclus, aux franchises ou privilèges accordés ou à toutes autres choses faites sous l'empire de ces règlements ou de leurs modifications; ni aux droits et devoirs des officiers, fonctionnaires et employés de la Régie, lesquels continuent d'exercer leurs fonctions tant qu'il n'en est pas décidé autrement en vertu du présent règlement; mais au contraire, tous ces actes, et choses continuent d'être régis par les dispositions de ces règlements et de leurs modifications jusqu'à ce qu'ils soient modifiés, remplacés ou révoqués sous l'empire du présent règlement.

Article 4.- Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSÉ À BURY, ce

Le président du conseil,

Robert Roy

Le directeur général,

Jean-Jacques Caron

Nous certifions que le Règlement n° 5-12 a été soumis aux approbations suivantes :

Avis du règlement et dépôt du projet de règlement : 22 février 2024;

Adoption par le conseil :

Publication :

Entrée en vigueur : 1^{er} mai 2024

Le président du conseil,

Robert Roy

Le directeur général,

Jean-Jacques Caron